

Communauté de communes
DE CÈZE CÉVENNES



**PROJET DE
TERRITOIRE**

Février 2014



Communauté de Communes
DE CEZE CEVENNES

SOMMAIRE

1	Édito du Président	5
2	Démarche d'élaboration concertée.....	6
3	Diagnostic territorial.....	8
3.1.	Une communauté hétérogène	8
3.1.1.	<i>Un territoire qui renoue avec la croissance démographique</i>	<i>8</i>
3.1.2.	<i>Un dynamisme démographique lié aux nouveaux arrivants</i>	<i>10</i>
3.1.3.	<i>Une tertiarisation progressive de la population</i>	<i>12</i>
3.1.4.	<i>Une forte attractivité saisonnière liée au tourisme et à la villégiature</i>	<i>13</i>
3.1.5.	<i>Une faible proportion de foyers imposables.....</i>	<i>14</i>
3.2.	Une économie fortement présente.....	15
3.2.1.	<i>L'essor des emplois liés à l'économie présente.....</i>	<i>15</i>
3.2.2.	<i>Un tissu d'établissements majoritairement lié à une économie de proximité.....</i>	<i>17</i>
3.2.3.	<i>Une fragilisation continue du secteur agricole.....</i>	<i>18</i>
3.2.4.	<i>Un territoire à forte attractivité touristique</i>	<i>20</i>
3.3.	Un cadre de vie remarquable encore préservé.....	22
3.3.1.	<i>Une situation géographique privilégiée.....</i>	<i>22</i>
3.3.2.	<i>Une nature préservée.....</i>	<i>25</i>
3.3.3.	<i>Un territoire polarisé</i>	<i>27</i>
3.3.4.	<i>Un cadre de vie de qualité.....</i>	<i>28</i>
3.3.5.	<i>Une desserte insuffisante</i>	<i>29</i>
3.4.	Un territoire riche et diversifié.....	31
3.5.	Faiblesses du territoire	48
3.6.	Atouts du territoire	49
3.7.	Enjeux du territoire.....	51
4	Les opportunités du futur	52
4.1.	Une période de mutation qui bouleverse les équilibres antérieurs	52
4.2.	Les vecteurs et moteurs de la mutation	52
4.3.	Les évolutions territoriales	53
4.4.	Une mutation aux multiples impacts.....	55
5	Projet cadre de développement territorial pour la communauté de communes De Cèze Cévennes	57
5.1.	Une ambition politique à partager	57
5.2.	Aménager un territoire rural multipolaire : habitat, nature, agriculture, paysages.....	58
5.3.	Projet culturel et social : éveil du corps et de l'esprit	69
5.4.	Économie territoriale.....	73
5.5.	Projet agro-sylvicole et alimentaire.....	81
5.6.	Coopération territoriale : esprit communautaire et partenariats	84
6	Synthèse des axes forts	87
7	Ressources en moyens.....	88
7.1.	Moyens	88
7.2.	Financements	89
7.3.	Partenaires.....	89

Le Projet de Territoire que nous vous présentons est le fruit de notre réflexion, de notre volonté, de notre détermination pour le « Bien Vivre » dans la dynamique de notre espace intercommunal. Nous avons tracé les différentes orientations, les différentes actions à mener pour que ce territoire trouve aujourd'hui son épanouissement et pour que les générations futures héritent d'un espace de vie où le « Bien-Être » et le « Bien Vivre » soient toujours une réalité.

Que tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce Projet soient ici remerciés :

Georges BLACHE, Jean-Paul BLISSON, Marc BOSCHET, Renée BOISSIER, Denise CESCO, Christophe CHAMPETIER, Pierre CHANTE, Edouard CHAULET, Bruno CLEMENCON, Thierry DAUBLON, Serge DONDINI, Patrick DUMAS, Michel EYRAUD, Claude GAURET, Cyril GILLES, Patrice GOURRET, Bernard GANOZZI, Joël JOLIVET, Jean-Claude MANIVET, Olivier MARTIN, Brigitte MOURARET, Bernard NICOLAS, Jean-Christophe PAYAN, Michel PLANIOL, Daniel PIALET, Bernard PORTALES, Jean-Pierre POULY, Bernard RAOUX, Patrice ROUQUETTE, Claude ROUX, Danièle TAYOLLE , Chantal VINOT, ...

Pierre BRUN

Président de la communauté de communes De Cèze Cévennes



Démarche d'élaboration concertée

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale du Gard (SDCI), entré en vigueur au 1^{er} janvier 2013, a conduit à la création de la communauté de communes De Cèze Cévennes.

Le nouvel ensemble, issu de la fusion des communautés de communes Cèze Cévennes et Cévennes Actives et de l'intégration des communes de Barjac, Molières-sur-Cèze et Saint-Sauveur-de-Cruzières, est constitué de 23 communes et accueille une population de l'ordre de 20 000 habitants.

Après avoir travaillé aux différentes étapes de la démarche de fusion institutionnelle, les élus et responsables de la nouvelle communauté de communes ont désiré élaborer un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes afin de doter la nouvelle communauté d'une vision et d'une ambition politiques pour l'avenir.

Dans ce but, un travail d'élaboration concertée a été engagé avec les élus communautaires avec l'appui des services de la communauté de communes, de l'observatoire partenarial Alès Cévennes et l'animation du cabinet Nicaya Conseil.

La démarche a consisté en la mobilisation d'un groupe de travail ouvert à l'ensemble des membres du conseil communautaire qui a œuvré à l'élaboration du projet de territoire selon une démarche structurée en 3 temps :

- Établissement d'une connaissance partagée du territoire communautaire et ses dynamiques d'évolution
- Définition d'orientations partagées de développement
- Identification d'actions déclinant ces orientations

Entre juin et décembre 2013, le groupe de travail s'est réuni à 5 reprises :

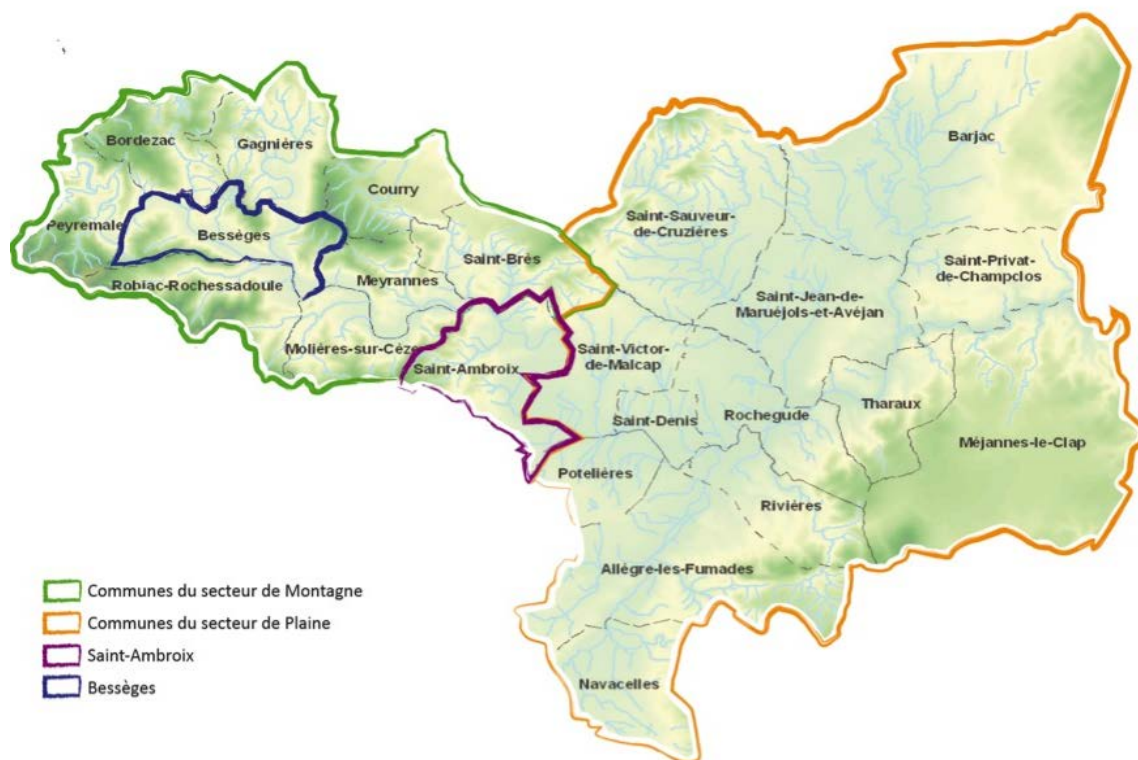
- **Étape 1 : état des lieux du territoire** - partage des tendances d'évolution et dynamiques à l'œuvre sur le territoire
- **Étape 2 : connaissance partagée** - analyse des atouts – faiblesses – opportunités – menaces
- **Étape 3 : prospective** - scruter les horizons du futur et envisager le meilleur positionnement de la communauté de communes De Cèze Cévennes
- **Étape 4 : orientations de développement**
 - Définition des orientations principales à favoriser en matière de développement,
 - Croisement de ces orientations avec les axes de développement du SCoT du Pays Cévennes

- **Étape 5 : déclinaison des orientations**

- Déclinaison des orientations en actions, politiques publiques et outils permettant leur mise en œuvre.

Le présent projet de territoire est issu des réflexions et échanges des élus de la communauté de communes De Cèze Cévennes au cours de ces différentes séances.

Située au Nord-Ouest du Gard et au Sud de l'Ardèche, la communauté de communes De Cèze Cévennes regroupe 23 communes réparties le long de la vallée de la Cèze.



► Communauté de communes De Cèze Cévennes par grands secteurs

Entre le secteur montagne, porte des Cévennes, au Nord Ouest et le plateau de Lussan au Sud et à l'Est, le territoire s'organise autour des deux villes-centres de Bessèges et Saint-Ambroix.

3.1. Une communauté hétérogène

3.1.1. Un territoire qui renoue avec la croissance démographique

Après une longue période de stagnation, la population de la communauté de communes De Cèze Cévennes a augmenté suivant un taux de croissance démographique de +11% entre 1999 et 2009. En 2013, près de 20 000 habitants vivent le territoire.

Si l'ensemble des communes du territoire connaît une croissance démographique positive, le rythme d'accroissement est contrasté selon les secteurs.

Entre 1999 et 2009, le secteur plaine a connu une très forte croissance (+23%), trois fois supérieure à celle du secteur montagne (+7%) sur la même période.

Dans un même temps, les villes-centres de Saint-Ambroix et Bessèges ont connu une croissance plus modérée de respectivement +0,2% et +1%. La croissance démographique est ainsi principalement portée par les communes de la plaine.

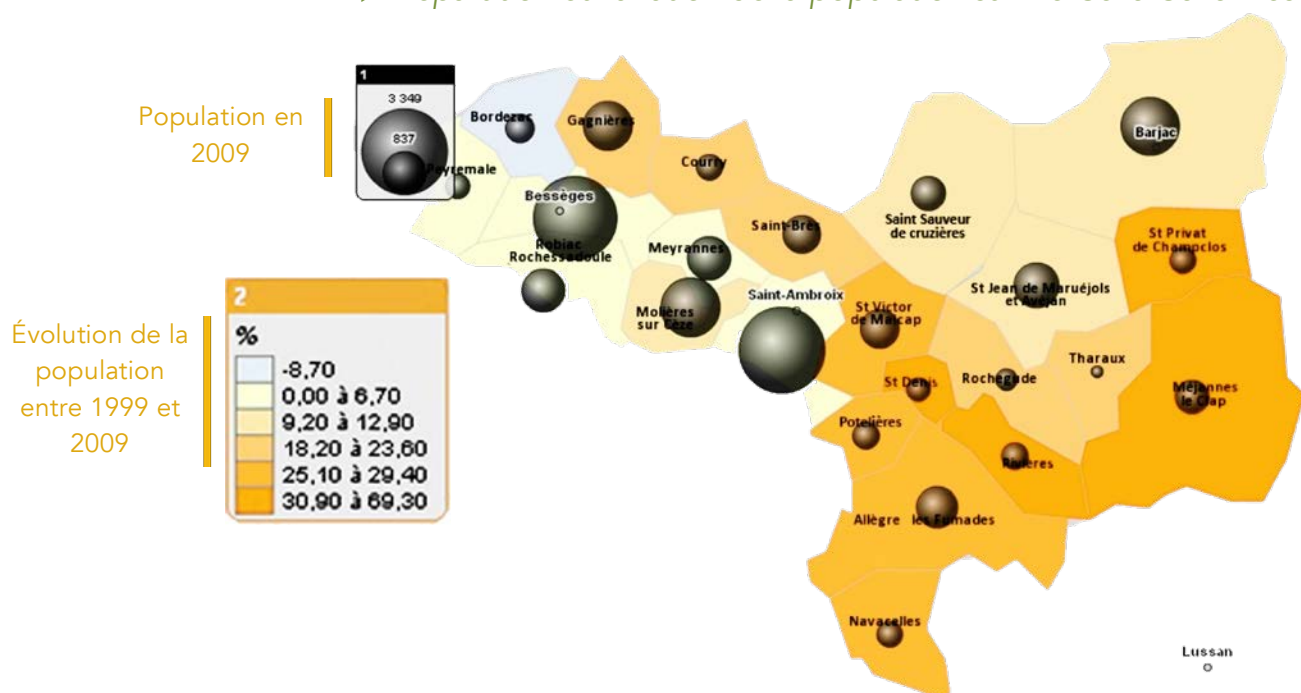
En proportion, ce sont les plus petites communes qui ont connu les plus forts taux d'évolution : Méjannes-le-Clap, Saint-Privat-de-Champclos, Rivières et Rochegude.

La communauté de communes De Cèze Cévennes s'inscrit dans la dynamique démographique du Sud de la France et du Languedoc-Roussillon. Entre 1999 et 2009, la croissance démographique de la communauté a été similaire à celle d'Alès Agglomération, légèrement inférieure à celle du Gard et du Languedoc-Roussillon et presque deux fois supérieure à celle de la France (+7%).

En 2009, la communauté de communes De Cèze Cévennes comprenait 19 300 habitants répartis de la manière suivante :

- 3 350 habitants sur Saint-Ambroix
- 3 170 habitants sur Bessèges
- 6 000 habitants dans le secteur montagne, qui est le plus peuplé (8 communes)
- 6 780 habitants dans le secteur plaine (13 communes)

► Répartition et variation de la population sur De Cèze Cévennes



3.1.2. Un dynamisme démographique lié aux nouveaux arrivants

Alors que sur la période 1999-2009, le solde naturel de la communauté de communes a été négatif, la population du territoire a continué de progresser grâce à l'implantation de nouveaux habitants.

Avec un taux de variation annuel de 1,01% entre 1999 et 2009, la population a augmenté de 10,6% sur la même période.

► Solde naturel et démographique entre 1999 et 2009, De Cèze Cévennes

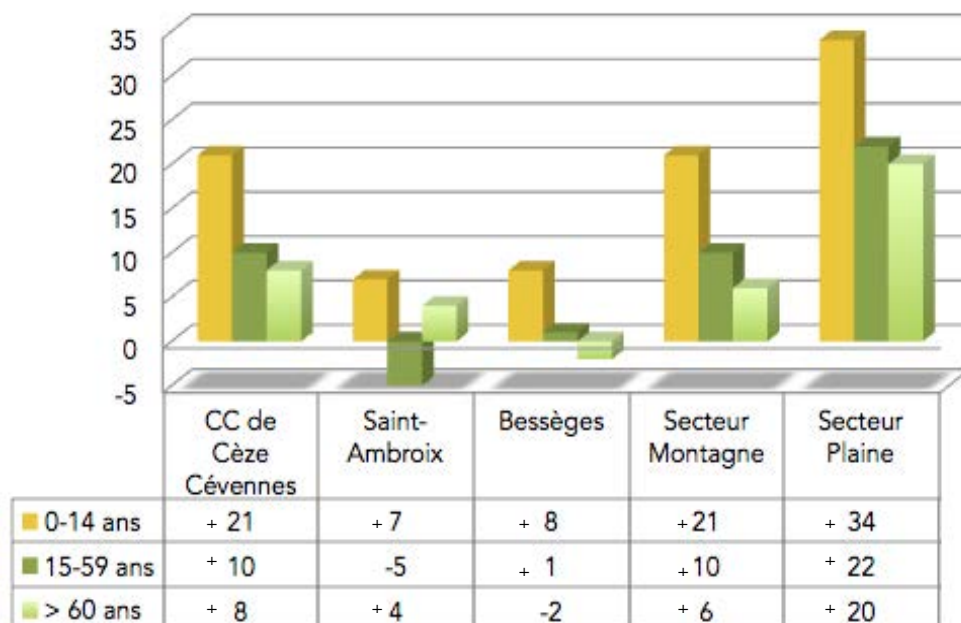
	Solde naturel annuel	Solde apparent des entrées et des sorties	Taux de variation annuel de la population
Moyenne / an	- 0,86%	+ 1,87%	+ 1,01%

L'arrivée de nouveaux habitants s'est accompagnée d'une hausse de la population active. En proportion, ce sont les tranches d'âges de 0-14 ans et les 15-59 ans qui ont le plus augmenté depuis 2009 avec des taux respectifs de +21% et +10%. Cette tendance traduit notamment l'installation sur le territoire de ménages avec jeunes enfants.

Les dynamiques d'implantation par tranches d'âges sont contrastées selon les communes. Alors que Bessèges et Saint-Ambroix connaissent un déficit d'attractivité pour les 15-59 ans (-5% et +1% d'évolution), les secteurs montagne et plaine sont beaucoup plus dynamiques.

Le secteur plaine est le plus dynamique pour l'ensemble des tranches d'âge et accueille une majorité de nouveaux arrivants.

► Dynamique d'évolution de la population par tranche d'âge entre 1999 et 2009

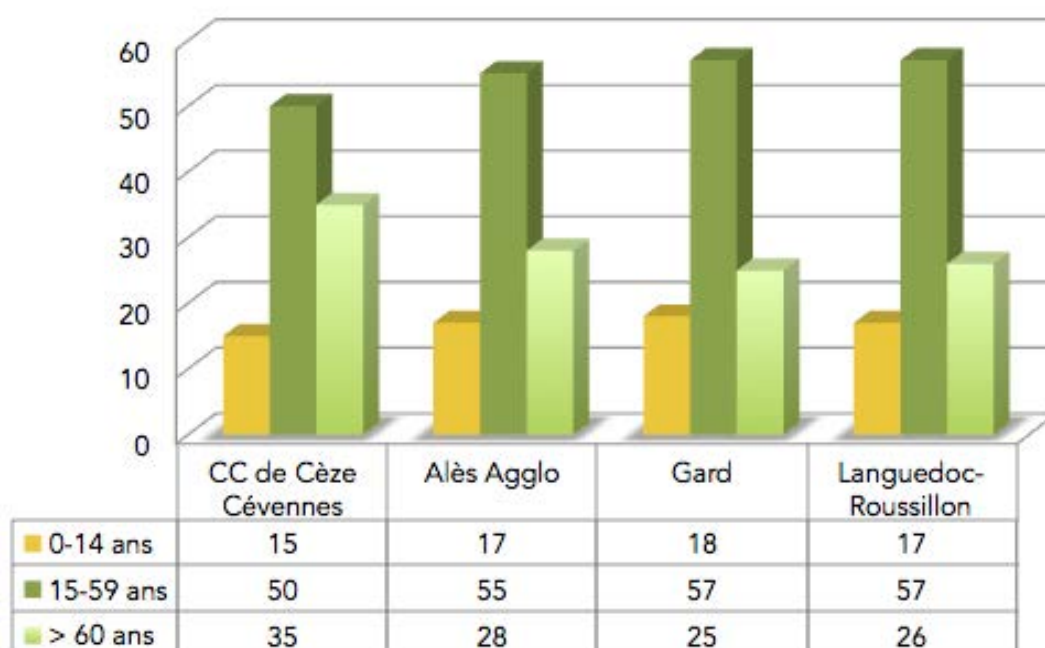


En comparaison, la population en place sur le territoire est plus âgée que la population d'Alès Agglomération, du Gard et de la région Languedoc-Roussillon.

Le taux plus modéré de 15-59 ans est à mettre en regard avec la proportion de plus de 60 ans qui est de 7 à 10 points supérieure aux taux des territoires de comparaison.

Les proportions les plus élevées de retraités se situent dans les communes les plus rurales. Avec 1/3 de la population ayant plus de 60 ans, c'est le secteur rural (plaine et montagne) qui accueille le plus grand nombre de retraités. Cette population augmente le plus fortement dans le secteur plaine.

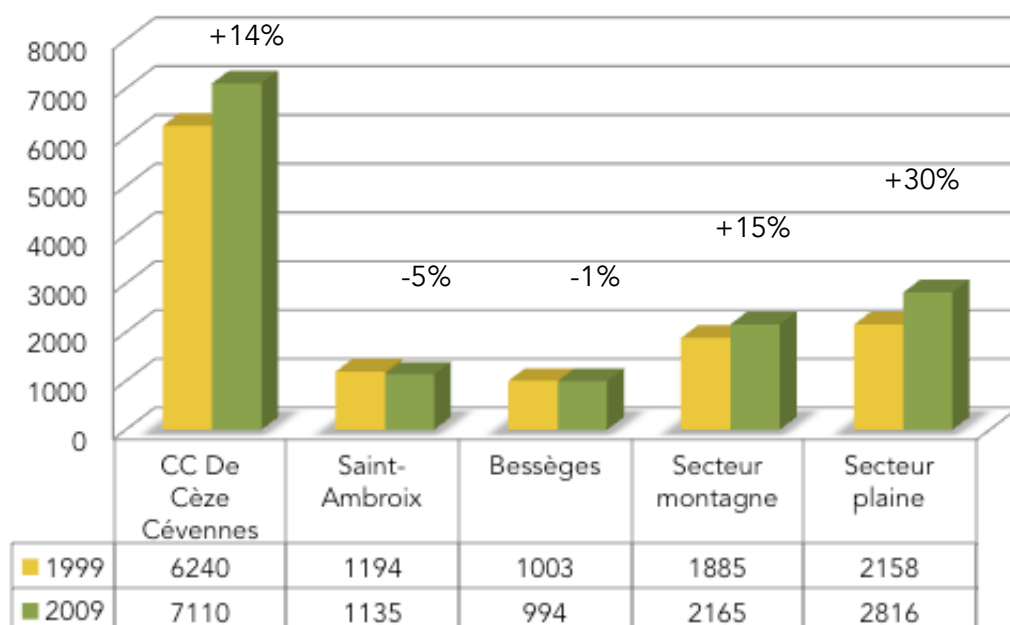
► Répartition de la population par tranche d'âge en 2009



Significativement implantée dans l'espace rural, la population en âge de travailler (15-64 ans) augmente.

Avec une variation de sa population active deux fois supérieure à la moyenne intercommunale, le secteur plaine accueille le plus d'actifs. Alors que les communes du secteur montagne s'inscrivent dans la tendance de l'intercommunalité, Saint-Ambroix et Bessèges perdent de la population active.

► Variation des actifs 15-64 ans sur la communauté de communes De Cèze Cévennes

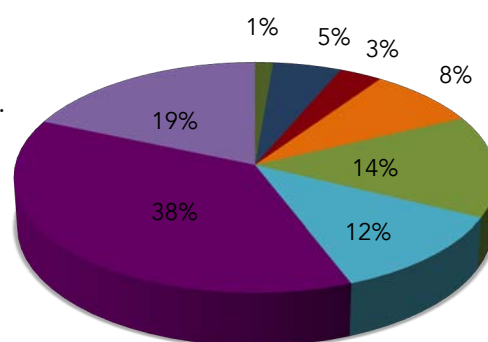


3.1.3. Une tertiarisation progressive de la population

L'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire modifie la structure des catégories socio-professionnelles locales.

En 2009, parmi la population active résidente, les employés, ouvriers et professions intermédiaires sont les plus représentés.

- Agriculteurs exploitants
- Artisans, Comm., Chefs entr
- Cadres, Prof. intel. sup.
- Prof. Intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités



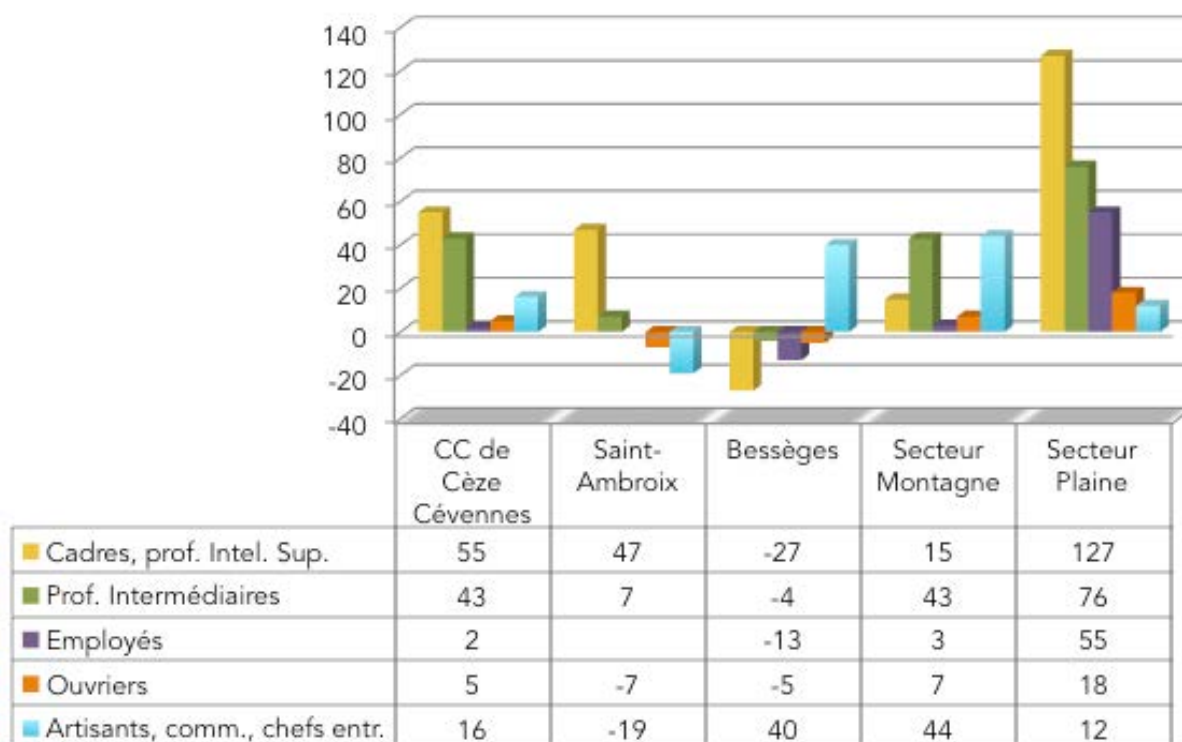
► Répartition des CSP en 2009

À l'inverse, la part des agriculteurs exploitants au sein de la communauté de communes est très modérée.

Entre 1999 et 2006, parmi les résidents, ce sont les cadres et professions intellectuelles supérieures (+55%), les professions intermédiaires (+43%) et les employés (+24%) qui ont le plus progressé.

L'augmentation des artisans, commerçants, chefs d'entreprises et ouvriers est plus modérée à l'exception de Bessèges et du secteur montagne.

► Variation des catégories socio-professionnelles entre 1999 et 2009



Ces variations reflètent le phénomène d'implantation sur le territoire de résidents pratiquant des professions qualifiées (compte tenu de la qualité de vie qu'il offre) sans forcément y travailler.

L'évolution des catégories socio-professionnelles résulte ainsi plus du solde migratoire que de l'évolution économique du territoire. En accueillant des actifs de plus en plus qualifiés, le territoire se tertiarise progressivement.

3.1.4. Une forte attractivité saisonnière liée au tourisme et à la villégiature

Par delà les processus d'implantation de résidents permanents, la communauté de communes connaît d'importantes variations saisonnières de population.

De nombreux villages voient leur population augmenter rapidement pendant la saison estivale du fait de l'arrivée de touristes et de résidents secondaires. La commune de Méjannes-le-Clap illustre cette forte attractivité saisonnière avec une population qui passe de 500 résidents à l'année à 6 000 habitants entre les mois de juin et septembre.

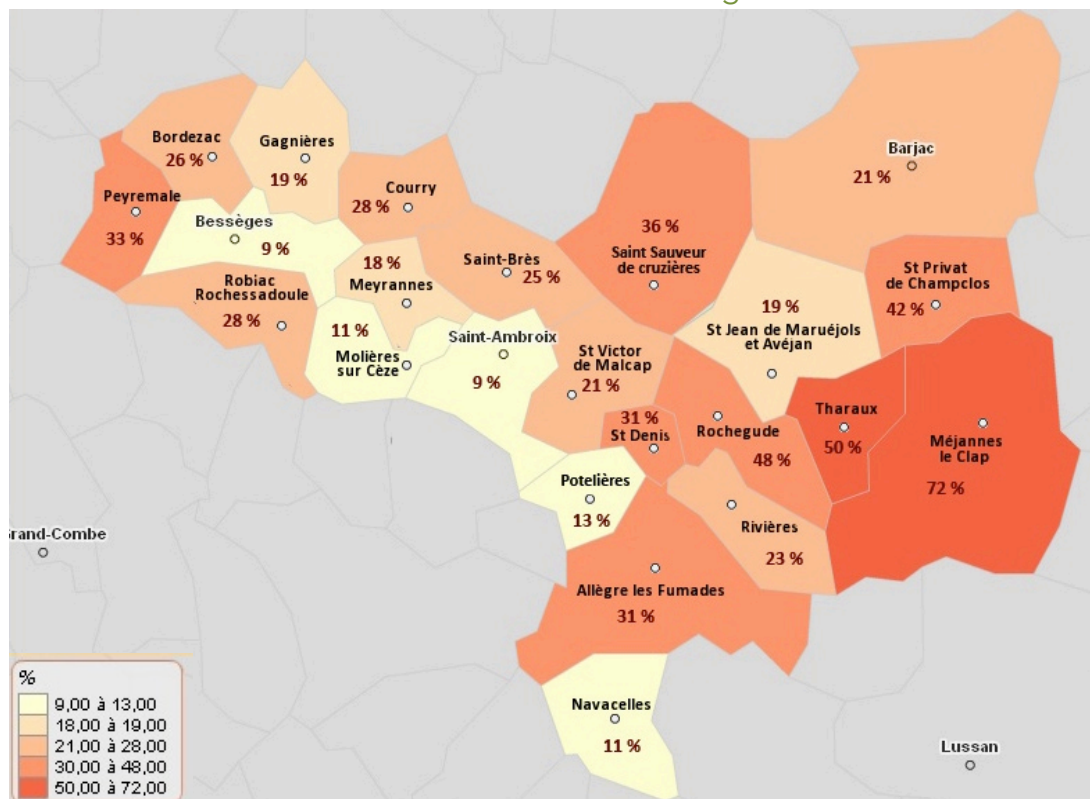
La forte attractivité saisonnière du territoire se retrouve dans la structure du parc de logements qui est composé pour 1/4 de résidences secondaires (soit 3 000 logements secondaires et occasionnels) et pour 3/4 de résidences principales.

Cette proportion élevée est près de deux fois supérieure à la moyenne départementale (13%).

Entre 1999 et 2009, le taux de résidences secondaires, qui dépasse les 40% dans les communes les plus touristiques (Méjannes-le-Clap 72%, Tharaux 50%, Rochegude 48%, Saint-Privat-de-Champclos 42%), augmente sur l'ensemble du territoire.

La population saisonnière est majoritairement localisée sur le secteur plaine.

► Part des résidences secondaires et logements occasionnels en 2009

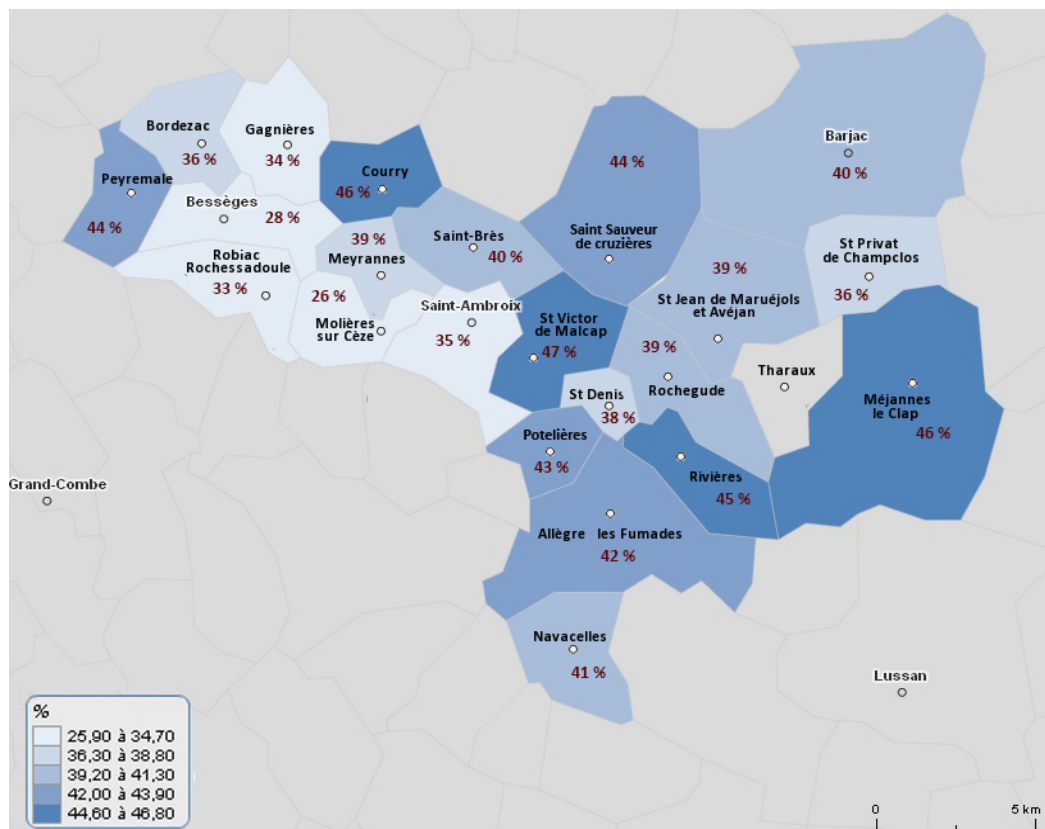


3.1.5. Une faible proportion de foyers imposables

En dépit de l'attractivité du territoire, seulement 36% des foyers fiscaux de la communauté étaient imposables en 2009, contre 47% dans le Gard et 54% au niveau national.

On observe des disparités entre les communes. Les revenus les plus bas se concentrent notamment sur le secteur montagne où certaines communes comptent moins d'1/3 de foyers fiscaux imposables : Bessèges, Molières-sur-Cèze.

► Foyers fiscaux imposables en 2009



3.2. Une économie fortement présenteielle

3.2.1. L'essor des emplois liés à l'économie présenteielle

Longtemps portée par les activités issues de l'industrie minière et du travail agricole, l'économie de la communauté de communes De Cèze Cévennes a progressivement évolué pour être aujourd'hui principalement orientée vers le secteur tertiaire : tourisme et services.

Le territoire comptait 4 000 emplois (hors agriculture) en 1999, ce nombre a cru de 10% en 10 ans, soit un solde de plus de 4 500 emplois en 2009. Cette croissance est principalement liée à l'essor de l'économie présenteielle.

Si Saint-Ambroix et Bessèges, avec respectivement 1 300 et 900 emplois en 2009, sont les premiers bassins d'emploi du territoire, la progression du nombre d'emplois est plus importante dans le secteur plaine.

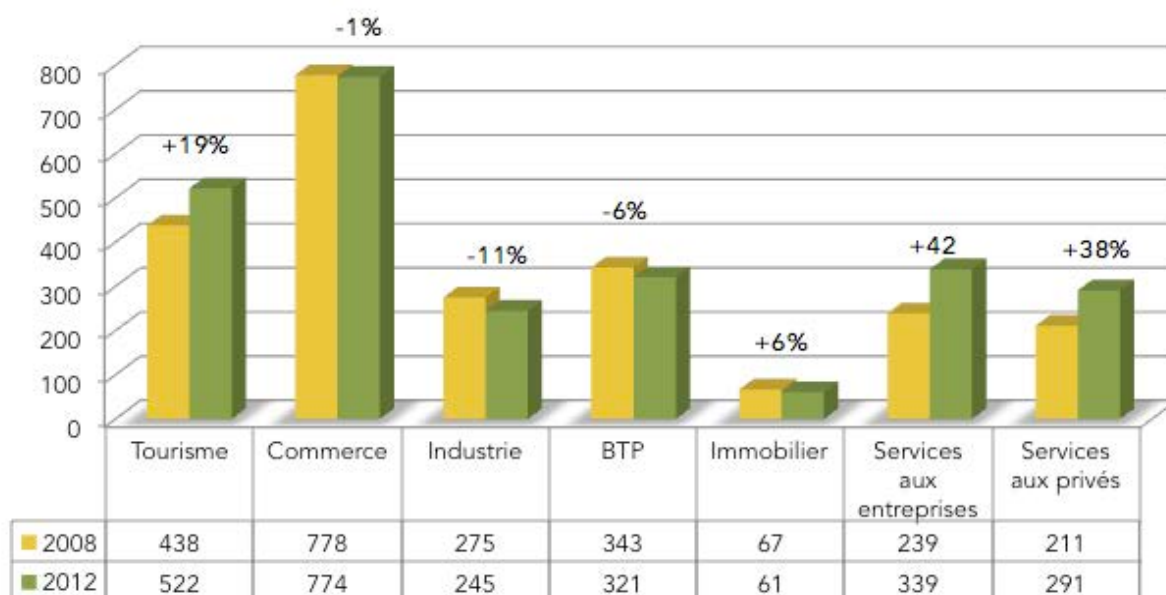
Toutefois, sur cette période, le nombre d'emplois évolue plus modérément sur la communauté de communes que dans le Gard (+19%) et qu'en région Languedoc-Roussillon (+23%). En valeur absolue, le commerce (770 emplois en 2012), suivi du tourisme (520 emplois en 2012) sont les premiers secteurs d'emploi du territoire. Le territoire compte aujourd'hui très peu d'emplois industriels, alors que les services aux entreprises et industries représentent le troisième secteur d'emploi.

Entre 2008 et 2012, ce sont les emplois qui interviennent dans les services et le tourisme qui ont connu les plus fortes progressions :

- Les emplois de services aux entreprises ont augmenté de 42%
- Les emplois de services aux particuliers ont augmenté de 38%
- Les emplois touristiques ont augmenté de 19 %.

Sur la même période, le secteur du commerce était stable alors que l'emploi industriel a connu une baisse de 11%. Cette évolution traduit une tertiarisation du marché de l'emploi.

► Stock et évolution du nombre d'emplois par secteur d'activité De Cèze Cévennes entre 2008 et 2012 (données CCI- Alès Cévennes et CMA du Gard)



Le secteur public demeure très présent sur le territoire communautaire. Le nombre d'emplois administratifs a progressé de 30% entre 1999 et 2009 pour atteindre 1 478 emplois en 2009. Près de 2/3 des emplois liés à l'administration se concentrent sur Saint-Ambroix et Bessèges qui accueillent respectivement 520 et 410 emplois administratifs. Cette répartition s'explique notamment par la présence des structures administratives et les fonctions de service des deux villes-centres du territoire.

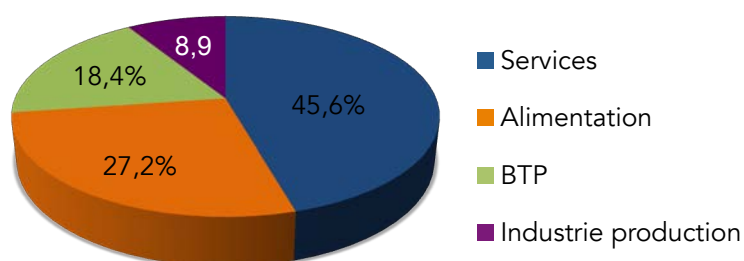
3.2.2. Un tissu d'établissements majoritairement lié à une économie de proximité

Depuis le début des années 2000, le nombre d'établissements est en progression sur la communauté de communes De Cèze Cévennes. Le territoire comptait 1 300 établissements (hors agriculture) en 2012.

- + 21% établissements inscrits à la CCI entre 2008 et 2012, soit 1 045 établissements 2012
- + 27,5% établissements inscrits à la CMA entre 2003 et 2012, soit 250 établissements en 2012

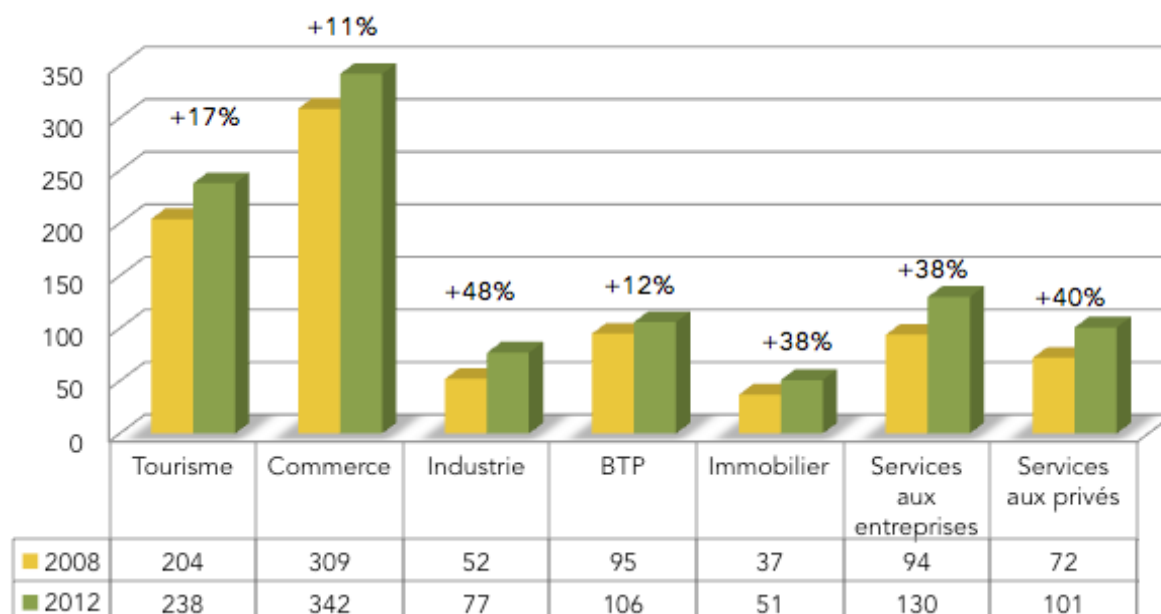
Cette croissance est principalement due au développement des services aux entreprises et aux particuliers qui représentent en 2012 près de la moitié des établissements du territoire.

L'économie du territoire est très majoritairement portée par des établissements de petite taille liés à une économie de proximité. Plus de 95% des établissements comptent moins de 10 salariés.



► Répartition des établissements par grands secteurs d'activité en 2012

Source : CCIT Alès et CMA 30



► Évolution du nombre d'établissements inscrits à la CCI entre 2008 et 2012

Total établissements en 2012 : 1050

	2008	2012	Évolution
Création d'établissements (en nb)	122	129	+ 6 %
Fermeture d'établissements (en nb)	100	117	+ 17 %

Source : CCIT Alès

Le commerce est le 1^{er} secteur d'activité du territoire en nombre d'établissements, suivi par le tourisme. Entre 2008 et 2012, le secteur des services est parmi les plus dynamiques en termes de création d'établissements avec une hausse de +38% pour les services aux entreprises et de +40% pour les services aux privés.

Étroitement liée à la présence d'habitants et de touristes, l'économie du territoire est principalement présente et répond majoritairement aux besoins propres des habitants et des visiteurs du territoire communautaire.

3.2.3. Une fragilisation continue du secteur agricole

La communauté de communes De Cèze Cévennes demeure un territoire fortement agricole, l'activité se concentrant en particulier dans la plaine de Saint-Ambroix vers Barjac.

Le territoire bénéficie notamment d'une grande variété de cultures parmi lesquelles figurent :



© site de la commune de St Privas de Champclos

- La polyculture et le poly-élevage (dont ovins et caprins) dans le secteur montagne et le Sud
- Le maraîchage et la culture d'arbres fruitiers
- La viticulture, qui est notamment très présente sur la commune de Saint-Sauveur de Cruzières
- Les fleurs et l'horticulture

L'activité agricole se caractérise également par une très forte proportion de grandes cultures.

Confronté à des difficultés durables, le secteur agricole est aujourd'hui fragilisé.

Ses difficultés se traduisent aussi bien territorialement par l'abandon de terres agricoles et l'apparition de friches, que dans les observations statistiques relatives aux exploitations.

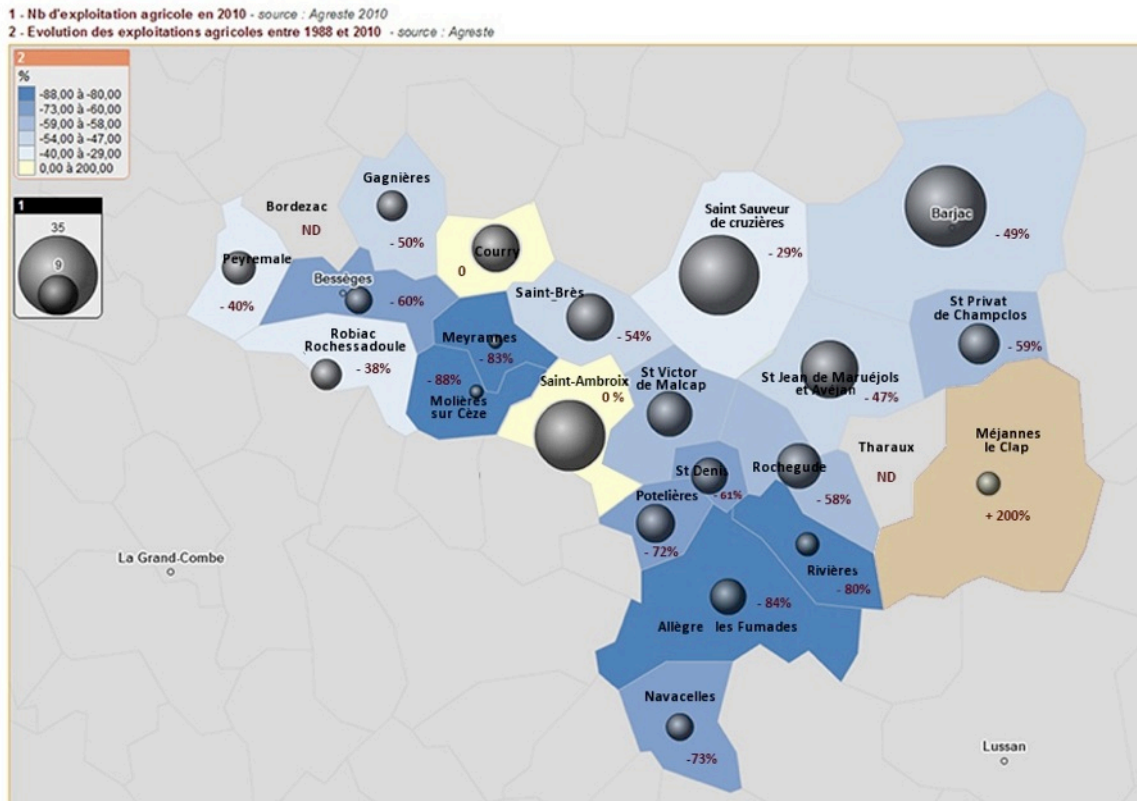
Les emplois du secteur agricole ont sensiblement diminué. Le nombre d'agriculteurs exploitants résidant sur la communauté de communes a baissé de 15% entre 1999 et 2009. Le secteur de la plaine, qui abrite le plus grand nombre d'exploitants agricoles, est le secteur qui a connu la plus forte baisse : avec 158 exploitants agricoles recensés en 2009, la diminution est de près d'1/3 par rapport à 1999.

Depuis la fin des années 80, le nombre d'exploitations agricoles présentes sur le territoire est en constante régression. Après avoir baissé de près de 45% entre les années 1988 et 2000, le nombre d'exploitations agricoles a continué de décroître selon un rythme plus modéré sur les dix dernières années (-14%).

Entre 1988 et 2010, les communes qui ont connu la plus forte baisse de leur nombre d'exploitations agricoles sont : Allègre-les-Fumades (-84%), Molières-sur-Cèze (-88%), Meyrannes (-83%) et Rivières (-80%).

La baisse du nombre d'agriculteurs et d'exploitations agricoles s'accompagne d'une baisse moyenne de la surface agricole utile (SAU) sur l'ensemble du territoire.

► Évolution des exploitations agricoles de 1988 à 2010



La diversification des exploitations constitue une des caractéristiques de l'activité agricole du territoire, avec notamment l'émergence de nouvelles productions (fromages, ...) et le (re)développement de la poly-activité notamment en lien avec le tourisme : mise en place de vente directe des produits sur place, accueil à la ferme, ferme pédagogique, ...

3.2.4. Un territoire à forte attractivité touristique

Doté d'un patrimoine riche et de vastes espaces naturels, le territoire bénéficie d'une forte attractivité touristique.

Structurée autour du tourisme vert, cette attractivité s'appuie notamment sur les gorges de la Cèze, la garrigue, les avens et grottes, les falaises et les vues sur le grand territoire.

La richesse de ce patrimoine a permis au territoire de développer une activité touristique très variée, reposant aussi bien sur les activités sportives (randonnées, spéléologie, escalade, sports d'eau, VTT, parapente, ...) que de découvertes, d'activités culturelles ou liées à des thèmes spécifiques avec par exemple la station thermale des Fumades.



© Méjannes-le-Clap, base de données Pays Cévennes

Ce potentiel touristique est valorisé par une importante capacité d'hébergement, notamment des résidences secondaires et des hébergements marchands avec une très forte représentation du camping et d'hébergements collectifs types villages vacances et résidences de tourisme. En cohérence avec sa fréquentation très estivale, le territoire est peu équipé en hôtels.

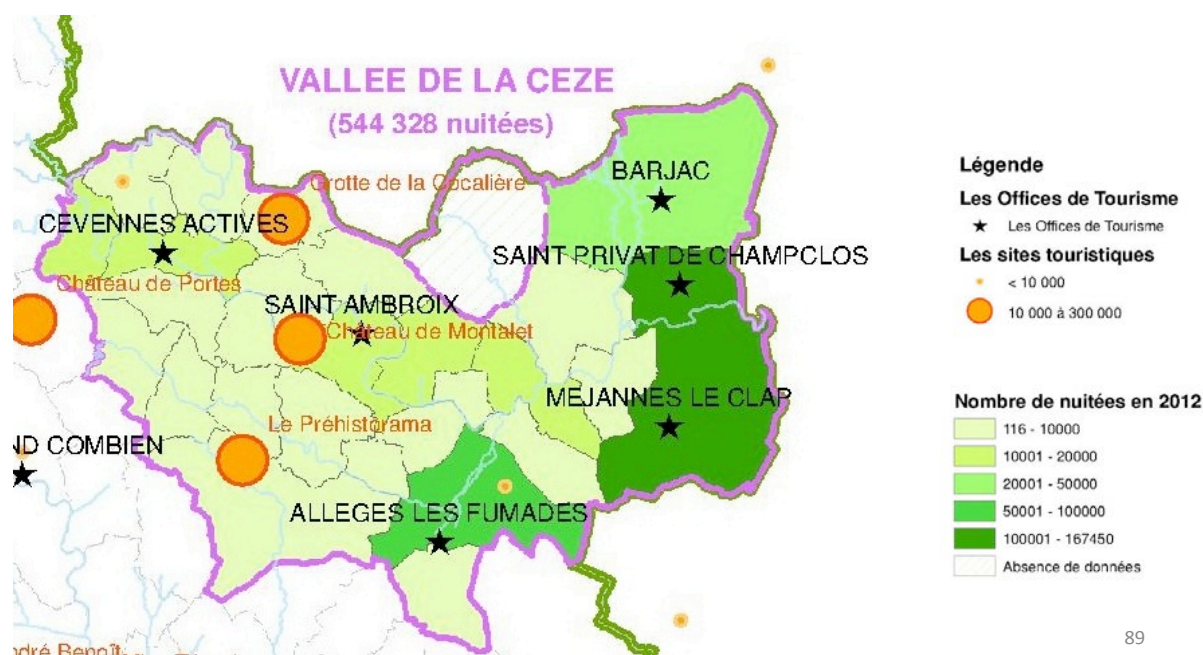
Avec plus de 544 300 nuitées touristiques marchandes en 2012, la Vallée de la Cèze représente le premier secteur touristique du Pays Cévennes.

4 sites touristiques importants (dont la fréquentation dépasse 10 000 visiteurs) sont présents sur le territoire, auxquels vient de s'ajouter la Grotte de la Salamandre, ouverte sur Méjannes-le-Clap et St-Privat de Champclos au cours de l'année 2013.

Parmi les principales polarités touristiques du territoire on note :

- La grotte de la Cocalière à Courry qui attire 110 000 visiteurs par an
- La station des Fumades, complexe de loisirs composé d'un casino, de thermes, de restaurants et d'une maison de l'eau, représente un attrait touristique essentiel
- La station verte de Méjannes-le-Clap, qui concentre hébergements, activités sportives liées à la nature (randonnées pédestres, équestres, VTT...)

► Fréquentation touristique et nombre de nuitées touristiques de la Vallée de la Cèze



Source : SIG Pays Cévennes

La clientèle du territoire est très familiale. Elle se caractérise également par certaines spécificités : d'une part une forte présence du naturisme (gorges de la Cèze) et d'autre part par une importante proportion de touristes étrangers (essentiellement d'Europe de Nord en provenance de Hollande, Belgique et Angleterre).

L'activité touristique est fortement marquée par la saisonnalité avec une fréquentation principalement estivale, et accroît considérablement la population du territoire en saison touristique. Le prolongement de l'activité sur les ailes de saison représente une forte potentialité de développement.

3.3. Un cadre de vie remarquable encore préservé

3.3.1. Une situation géographique privilégiée

Le territoire de la communauté de communes De Cèze Cévennes bénéficie d'une situation géographique privilégiée au croisement de territoires variés. Situé au Nord-Est du Gard et au Sud-Ouest de l'Ardèche, le territoire s'inscrit dans l'arrière pays du littoral languedocien, à la transition entre la plaine et les Cévennes.

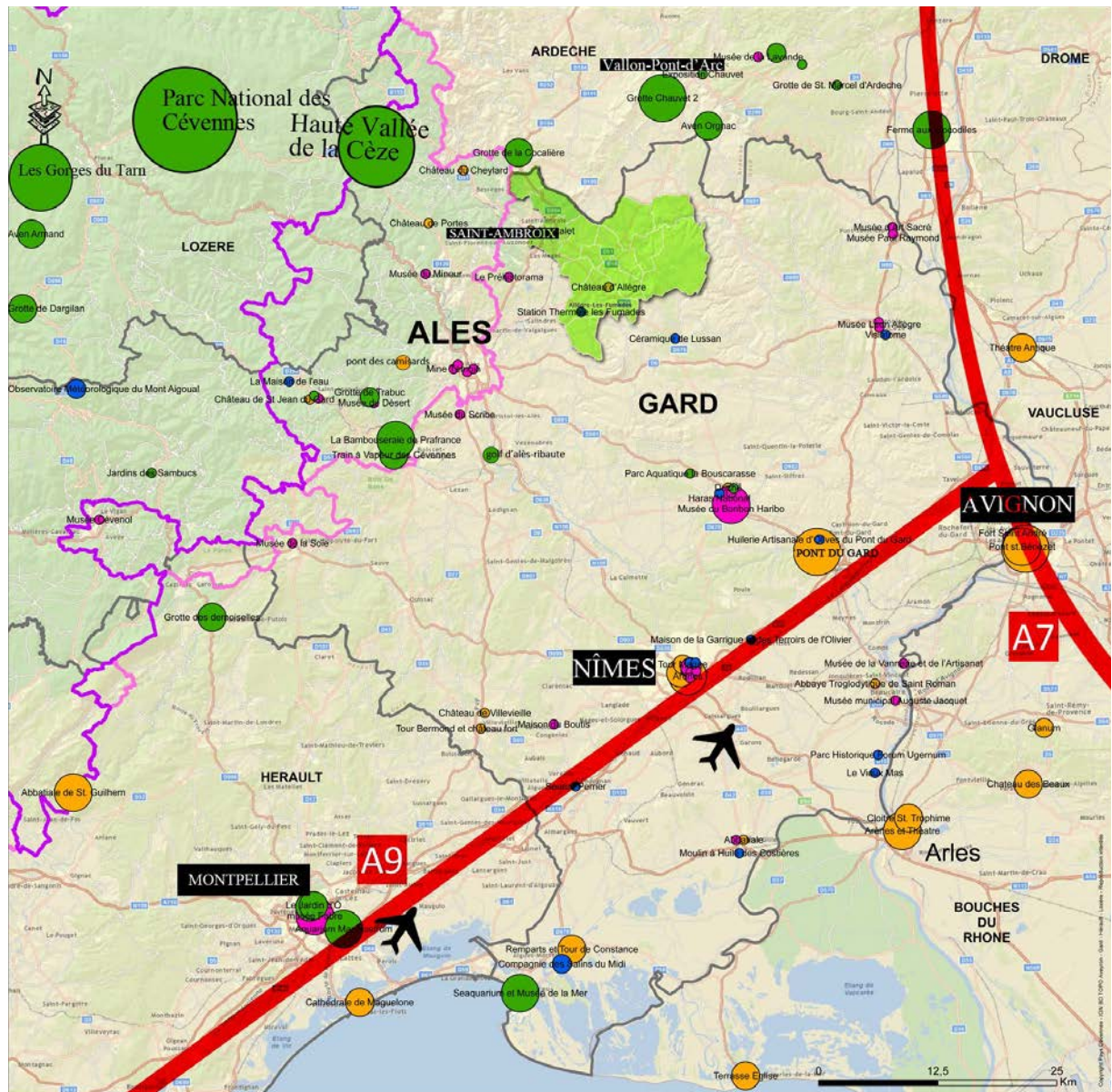
Le centre géographique du territoire est relativement proche de pôles importants de développement (temps moyen en voiture) :

- Alès et Uzès sont à 30 minutes
- Bagnols-sur-Cèze à 35 minutes (entrée depuis la vallée du Rhône)
- Avignon et Nîmes, et leurs gares TGV, sont à 1h15

La communauté de communes est également relativement proche de sites touristiques réputés tels que le Pont du Gard, la ville d'Uzès, ou encore les réserves naturelles des gorges de l'Ardèche et prochainement l'espace de restitution de la grotte Chauvet.



© Gagnières, base de données CC De Cèze Cévennes



Légende

Sites touristiques

Types de sites

- monument
- musée
- site naturel ou insolite, grotte et parc animalier
- site technique

A7 grands axes autoroutiers

aéroports

Entrées

- 0 - 50000
- 50001 - 100000
- 100001 - 250000
- 250001 - 500000
- 500001 - 1300000

UNESCO Zone cœur

UNESCO Zone tampon

Départements

Source : Agence de développement Alès Myriapolis

Situé sur l'arc méditerranéen entre mer et montagne, la communauté de commune de Cèze Cévennes dégage une identité forte, ancrée dans une histoire religieuse, industrielle et touristique particulièrement marquante et des valeurs d'autonomie et de liberté.

Composante du poumon vert de la Région Languedoc-Roussillon, à près de une heure des grandes métropoles nîmoise et montpelliéraine, la communauté de communes de Cèze Cévennes disposent d'un territoire riche et préservé qui s'exprime préférentiellement en lien avec l'authenticité de ses paysages et de ses habitants.

La communauté de communes de Cèze Cévennes bénéficie d'une situation géographique privilégié, à proximité de grands sites naturels et touristique.

- Les Cévennes :

Territoire riche d'un Parc National habité et d'un classement en zone biosphère, les Cévennes sont propice au tourisme durable. Enchaînements de vallées accueillantes, comme autant d'écrins verts au sein desquels se cachent des hameaux pittoresques, rivières, cascades ou « trous d'eau », les Cévennes offrent aux amateurs de nature des paysages de grande qualité. Reconnues en tant que réserve mondiale de biosphère par l'UNESCO (372.000 hectares concernés), les Cévennes offrent à découvrir une nature apprivoisée par l'Homme depuis des siècles (habitat typique, faïsses aménagées, ...)

Le label « patrimoine mondial de l'Unesco » obtenu en 2011 par les Causses et les Cévennes, reconnaît la valeur universelle exceptionnelle d'un « paysage culturel, évolutif et vivant » construit par la main de l'homme. Ce nouveau classement a conféré une notoriété internationale au territoire des Cévennes qui bénéficie d'une forte attractivité touristique.

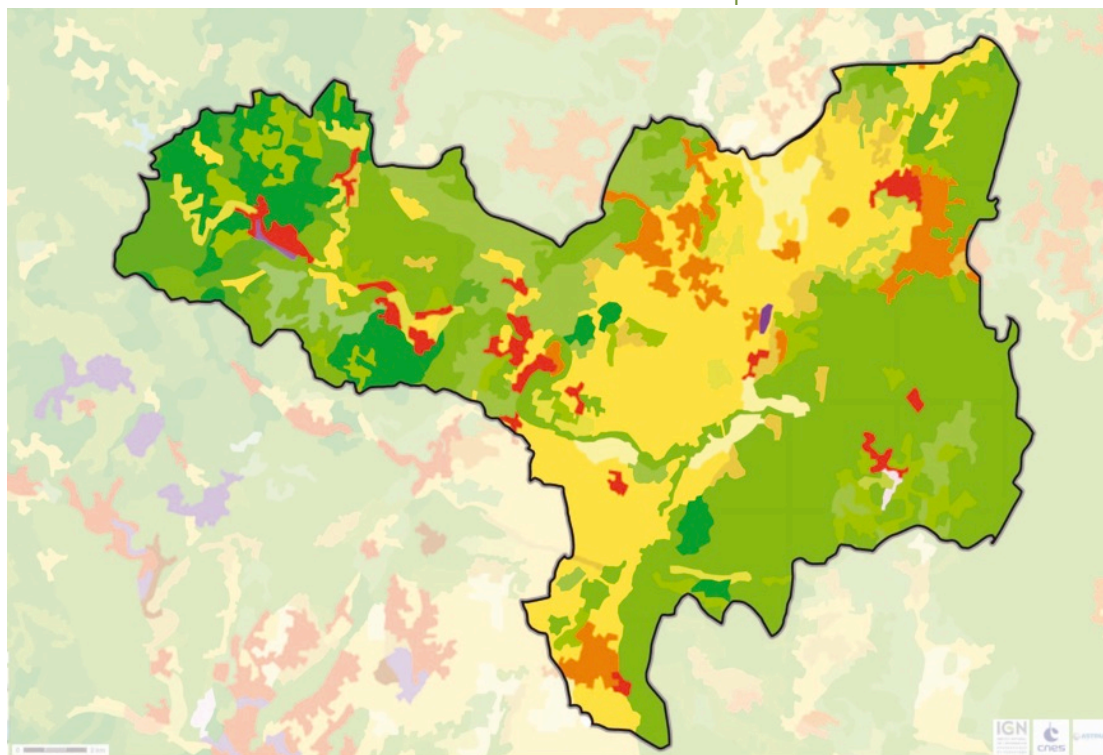
- La présence de sites touristiques de renommée sur et à proximité du territoire :
 - Grotte de la Salamandre,
 - Château de Portes
 - Grotte Chauvet
 - Bambousseraie de Prafrance (unique en Europe) : 280.000 visiteurs / an
 - Petit train à vapeur des Cévennes : 160.000 visiteurs / an
 - Pont du Gard : 1.247.000 visiteurs / an
 - Patrimoine romain nîmois : 300.000 visiteurs / an
 - Vallon Pont d'Arc
 - Cité des Papes d'Avignon

- Gorges du Tarn

3.3.2. Une nature préservée

Le territoire de la communauté de communes De Cèze Cévennes est composé principalement d'espaces naturels (garrigues et forêts) et d'espaces agricoles. Cette caractéristique confère au territoire des espaces préservés et différents facteurs d'attractivité.

► Carte occupation des sols en 2012



Source : corinland cover 2012

Marqués par la transition entre le plateau de Lussan et le massif des Cévennes, les paysages sont composés de grandes entités structurées par le relief :

- Au centre, la plaine de Saint-Ambroix et de Barjac représente un vaste espace traversé par la Cèze et façonné par une agriculture très présente et variée.
- À l'Est, le plateau boisé de Lussan surplombe le territoire et abrite les gorges de la Cèze.
- Au Nord-Ouest, les piémonts cévenols qui comportent le Ranc d'Uzège, annoncent l'entrée dans les Cévennes.



© Base de données CC De Cèze Cévennes

Ces paysages variés qui abritent une diversité d'éléments naturels et paysagers sont à l'origine d'une biodiversité riche et remarquable. On dénombre sur le territoire un ensemble particulièrement dense de zones répertoriées et protégées en raison de leur intérêt écologique.

Parmi les principaux espaces protégés on dénombre :

- Quatre zones de protection :
 - Deux sites d'intérêt communautaire Natura 2000 : la haute vallée de la Cèze et le Luech, ainsi que la Cèze et ses gorges
 - Une zone de protection spéciale Natura 2000 : les garrigues de Lussan
 - Un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le secteur Nord du massif du Bouquet
- Cinq périmètres d'inventaires de type ZNIEFF : le plateau de Lussan et le massif boisé, le Chaos de Saint-André de Cruzières, la plaine de Barjac, les gorges de la Cèze, et la ripisylve de la Cèze.
- Une ZPPAUP à Tharaux.



© sites des communes de Méjannes-le-Clap (à gauche) et Rochegude (à droite)



3.3.3. Un territoire polarisé

Territoire rural organisé autour d'un maillage de bourgs et hameaux, la communauté de communes De Cèze Cévennes se structure autour de deux polarités principales et de sous-polarités aux vocations spécifiques.

Au sein de la communauté de communes, les villes de Saint-Ambroix et Bessèges tiennent le rôle de centralités principales tant en termes de population et d'emploi, que de services et d'équipements.

Avec plus de 3 000 habitants chacune, elles concentrent à elles deux 1/3 de la population et la moitié des emplois de la communauté. Leurs pôles de services et d'équipements rayonnent sur l'ensemble des communes du Nord-Est du bassin alésien :

- Pôles d'enseignement (écoles primaires et collèges) du territoire avec plus de 2 000 élèves
- Services publics importants : gendarmerie, postes, équipements sportifs et éducatifs structurants (piscine, halle des sports, maison des associations, ...)
- Services de santé et de proximité : maisons de santé pluri-professionnelles, maison de retraite, professions de santé, pharmacies
- Offre commerciale importante, dans les centres-villes avec les commerces de proximité et en périphérie avec une offre de grandes surfaces

Saint-Ambroix et Bessèges sont toutefois confrontées à d'importantes difficultés et des dynamiques qui s'essouffent : taux de chômage élevés, faiblesse des revenus moyens par ménage, croissance démographique ralentie, ...

Les deux villes-centres de la communauté sont en difficultés économiques et sociales. Elles rencontrent des difficultés pour tenir leurs rangs de pôles de services et d'emploi pour leurs populations et celles des communes qui les entourent.



© Communes de Bessèges (à gauche) et St Ambroix (à droite),
Base de données de la CC De Cèze Cévennes

En complément de Saint-Ambroix et Bessèges, le territoire est maillé par des pôles ruraux qui participent de l'animation de leur micro-bassin de vie comme de l'image de la communauté de communes :

- Barjac est un pôle d'emploi et de services influent dans le secteur. Commune de plus de 1 500 habitants, Barjac est un pôle intermédiaire qui propose des équipements culturels (médiathèque, cinéma), services (projet de crèche à l'étude), écoles primaires et élémentaires) et une vie locale animée. Les habitants des communes de Saint-Privat-de-Champclos, Saint-Jean-de-Maruejols et Saint-Sauveur-de-Cruzières fonctionnent régulièrement avec Barjac.
- Troisième ville du territoire en nombre d'habitants, Molières-sur-Cèze est un pôle d'appui important pour l'Est du territoire.
- Avec une population moindre mais un nombre d'emplois comparativement important, Allègre-les-Fumades est un pôle d'emploi ouvert sur l'extérieur. De par ses actifs et son attraction liés à la station thermale des Fumades et ses équipements (thermes, casino, maison de l'eau), la commune représente un pôle stratégique de développement avec une vocation de station thermale singulière à l'échelle départementale.
- Méjannes-le-Clap, pôle d'attraction touristique et de loisirs sportifs majeur, présente des dynamiques certaines pour l'économie du territoire. Avec plus de 2 400 hébergements touristiques et 630 résidences secondaires et occasionnelles, Méjannes-le-Clap connaît une activité intense durant la saison estivale comparativement au reste de l'année. Une très forte proportion d'habitants réside et travaille sur la commune.

Les autres communes du territoire sont influencées par ces pôles mais ne sont pas tournées vers une seule polarité.

3.3.4. Un cadre de vie de qualité

Territoire rural maillé de pôles de centralités secondaires et intermédiaires, la communauté de communes De Cèze Cévennes offre à ses habitants et visiteurs de passage un cadre de vie de qualité à proximité de villes moyennes dynamiques (Alès et Bagnols-sur-Cèze).

La qualité du cadre de vie tient à la conjonction de plusieurs facteurs :

- La présence simultanée de la nature, d'activités de plein air, de pôles urbains et de services de proximité
- La richesse des patrimoine bâtis: villages typiques, mas, châteaux et petits patrimoines historiques (menhirs, chapelles, ...)

- La présence d'un patrimoine culturel significatif et de spécificités locales : produits du terroir, fêtes de village, ...
- L'existence d'un tissu associatif riche et diversifié intervenant dans le domaine des sports et de la culture, qui participe à l'animation de la vie locale. Particulièrement animée en été, l'offre en animation s'adresse à un public diversifié, habitants, visiteurs de passage voire public d'amateurs. Parmi les principales manifestations notables, on peut notamment mentionner : le festival « Chansons de parole » à Barjac, la fête du « Volo Biòu » à Saint-Ambroix, l'Étoile de Bessèges, les animations du centre culturel de la Maison de l'Eau à Allègre-les-Fumades, ...

3.3.5. Une desserte insuffisante

La communauté de communes est relativement bien desservie par le maillage routier départemental qui permet une connexion avec les villes moyennes limitrophes :

- La D904 traversant Saint-Ambroix assure la connexion au Nord avec l'Ardèche vers Aubenas et au Sud vers Alès
- Au Sud du territoire, la D6 permet une connexion à Alès et Bagnols-sur-Cèze
- Un maillage complémentaire de routes départementales assure la desserte interne du territoire

En termes de circulation, la traversée de Saint-Ambroix reste une problématique notable. Passage obligatoire pour de nombreux trajets, cette traversée est fréquemment saturée aux heures de pointe et périodes d'affluence touristique. Différents projets de contournement du centre-ville portés par les collectivités locales ont été envisagés mais n'ont pour l'instant pas abouti.

Malgré une desserte en route départementale, le territoire reste isolé des grands axes de déplacements. Faiblement dimensionné, le gabarit des routes constitue parfois un facteur limitant l'accès au territoire et notamment pour les véhicules de grande taille et les poids lourds. On notera également que le relief et la présence de la Cèze et sa vallée sinueuse ne facilitent pas les circulations locales.

La desserte en transport en commun est faible hormis pour le transport scolaire.

En complément des lignes de transport scolaire, la communauté est desservie par deux lignes du réseau départemental de transport en commun routier « Edgard » : la ligne A13 qui relie Saint-Ambroix à Alès en passant par Barjac et la ligne E52 qui relie Saint-Ambroix, Potelières et Allègre-les-Fumades à Nîmes en 2h20 par Lussan et Uzès. Cette dernière ligne ne fonctionne qu'en période scolaire.

Par ailleurs, divers transports communaux et intercommunaux à la demande (jours de marché notamment) sont organisés localement.

Le territoire dispose d'une ligne ferroviaire, composante de l'étoile ferroviaire d'Alès, qui permettait encore récemment une liaison directe entre Bessèges, Saint-Ambroix et Alès. Si l'exploitation de la ligne est arrêtée depuis juillet 2013, la présence de la voie ferrée et des équipements attenants (gare, passage à niveau) constitue un potentiel important de redéveloppement d'une desserte performante du territoire en transport en commun. Cependant, compte tenu du désengagement de RFF, la maîtrise foncière du linéaire de voie et des gares et parking constitue un enjeu important pour l'avenir.

3.4. Un territoire riche et diversifié

3.4.1. Allègre-les-Fumades

Allègre-Les-Fumades est une oasis nichée au pied des Cévennes, près de la Cèze. La commune offre un paysage arboré préservé, une flore très riche et une faune variée.

Commune thermale et touristique, Allègre-les-Fumades tient son nom du château d'Allègre. Étendue sur 2 500 hectares, elle compte 777 habitants répartis dans sept hameaux : Auzon, Arlinde, Boisson, La Bégude, Les Fumades-les-Bains, le Mas Chabert et les Vieilles Fumades.

La variété et l'étendue des paysages permettent de nombreuses activités de loisirs comme l'escalade, le canoë ou la randonnée qui peuvent se pratiquer sur Allègre-les-Fumades ou dans les campagnes environnantes.

L'un des atouts de la commune, sa station thermale, unique dans le Gard et réputée depuis l'époque Gallo-Romaine grâce à ses sources, riches en hydrogène sulfuré, employées spécifiquement pour soigner les affections de la peau et des voies respiratoires, fait l'objet d'un projet commun à Allègre-les-Fumades et Alès qui travaillent à la création d'une "cité du bien-être" pour donner un nouvel élan à la station.

Le Château d'Allègre, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, témoigne de la richesse du patrimoine historique et bâti de la commune. « Village de chevaliers » unique dans la région, Allègre-les-Fumades offre un superbe panorama sur les Cévennes. Une fête médiévale s'y déroule chaque année le 3^e samedi de juillet. En 2012, l'association "Historial d'Allègre" a été créée afin de mettre en valeur la richesse de ce patrimoine.

Pour animer la commune, Allègre-les-Fumades s'est dotée d'un Centre de Développement Culturel « La Maison de l'Eau ». Cette dernière propose des spectacles de théâtre, danse, musique, chant, cirque, théâtre d'humour, expositions adaptés à tous les âges.



© site de la Maison de l'Eau

3.4.2. Barjac



© site de la commune de Barjac

La commune de Barjac se trouve au croisement des anciennes routes nationales de Pont-Saint-Esprit/Mende (D901) et d'Aubenas/Uzès (D979/D579), dans le Nord-Est du département du Gard. Encadré par le Piémont cévenol ardéchois et les plateaux calcaires entaillés par les Gorges de l'Ardèche et les Gorges de la Cèze, le territoire de la commune bénéficie d'un patrimoine naturel riche avec notamment une zone d'intérêt écologique (les pelouses de Champ de Bagnol) incluse dans la zone naturelle plus vaste des plateaux calcaires méridionaux du bas vivarais.

La commune compte 1 609 habitants et 6 hameaux. Elle jouit d'une activité économique développée avec tous les types de commerces représentés (alimentation, restaurants, épiceries, vêtements, droguerie, fleurs, plantes, bistrot, snacks, boucherie, charcuterie, traiteur, librairie, vins de qualité, cadeaux, décoration, etc.). Le tourisme tient également un rôle important. La commune regroupe d'ailleurs les structures d'accueil nécessaires au développement de cette activité (restaurants, gîtes, hôtels, campings, hébergements insolites, etc.).

Grâce à son patrimoine bâti diversifié (hôtels particuliers, façades, château des comtes du Roure classé monument historique depuis 1993 qui abrite les locaux de la mairie depuis 2008), Barjac a obtenu le label village de caractère. La commune possède également un patrimoine historique riche (dolmens des bois de Barjac, vestiges gallo-romains de Malhac, sculptures romaines, etc.).

La vie culturelle de Barjac est caractérisée par l'animation d'une foire aux antiquités et à la Brocante, deux fois par an, le salon de la carte postale en décembre, le Festival « Chansons de Parole » pendant la dernière semaine de juillet.

Barjac se positionne également comme village pionnier du développement durable et du Bio en France (salon Ethic & Nature, club des territoires Un + Bio, promotion d'activités et d'un style de vie écologiques).



© site de la commune de Barjac

3.4.3. Bessèges

Surnommée « la porte des Cévennes », la commune de Bessèges est située dans le Gard, à la frontière de l'Ardèche et de la Lozère, au cœur de la vallée de la Cèze. Les principaux accès routiers sont RD 51 par la commune de Saint-Ambroix, l'A9 à Nîmes, l'A7 à Bollène et l'A75 à Marvejols. Bessèges compte 3 169 habitants répartis sur un territoire d'environ 10 km² au patrimoine naturel riche et diversifié avec notamment de nombreuses espèces protégées au niveau national et/ou européen. Tout au long du XIX^e siècle la ville a prospéré avec l'exploitation du charbon et de la métallurgie.

Bessèges est aujourd'hui une ville-centre de la communauté de communes De Cèze Cévennes. Pôle majeur du territoire, elle offre à son bassin de vie les services et équipements de proximité : commerces, équipements culturels et sportifs, écoles... Son positionnement sur les bords de la Cèze est propice aux activités de pleine nature (pêche, baignade, canoë-kayak, randonnées, etc.) et à la découverte de plusieurs monuments dans et aux alentours de la ville (église Notre-Dame-de-Bessèges dont l'orgue et classé monument historique, châteaux, dolmens, etc.).

Par ailleurs, la commune et ses nombreuses associations organisent de nombreuses manifestations culturelles et activités de loisirs tout au long de l'année : fête du printemps, fête de la châtaigne, du vin et des produits régionaux, etc... Parmi elles, la fête centenaire du Corso Fleuri de Bessèges et son traditionnel défilé de chars connaît une forte renommée locale.



© site de la commune de Bessèges

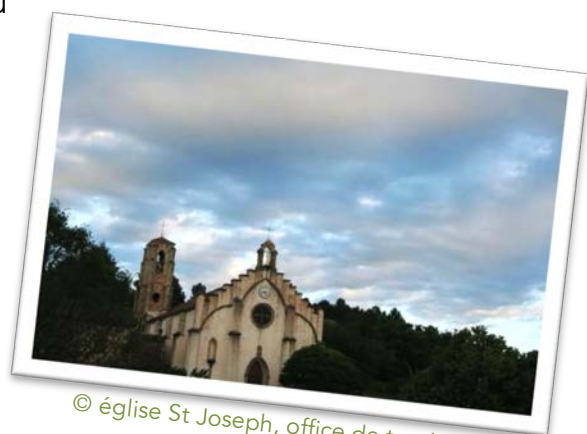
Parmi les manifestations de premières importances l'Étoile de Bessèges regroupe des sportifs internationaux. Course cycliste intégrée à l'UCI Europe Tour depuis 2005 et disputée début février l'Étoile de Bessèges ouvre traditionnellement la saison cycliste professionnelle française des courses à étapes.



© site de l'office de tourisme Bessèges

3.4.4. Bordezac

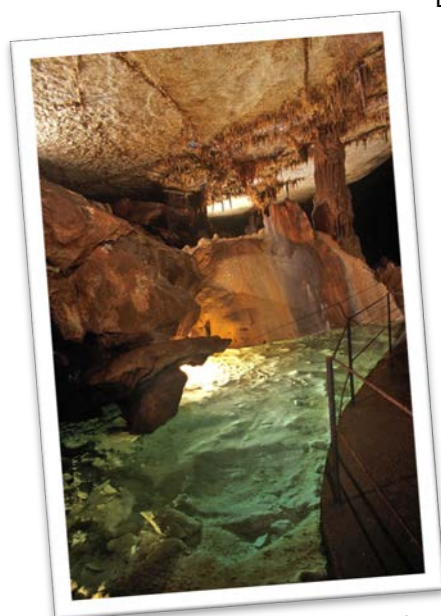
Avant que l'ordonnance du 14 juin 1841 l'érige en commune, Bordezac dépendait successivement des communes d'Aujac et de Peyremale. Cette commune du canton de Rousson s'étend sur 905 ha et compte 388 habitants en 2014. Bordezac, s'étend de son village rural, culminant à 450 m d'altitude, où on peut découvrir sa mairie, son église dédiée au culte de Saint Joseph, son monument aux Morts, son dolmen, son menhir,... à ses quartiers urbains des Sabottes et des Martines. De nombreux hameaux s'éparpillent sur les abords de la départementale 51 qui traverse Bordezac (La Boudène, la Rue Germain Durand, La Côte de Long, Rochoules, Le Col de la Mathe, Le Mas Rieubert, Le Sauvezon, Le Chemin du Mas Nicolas, Le Lacas, Le Lauzas, Le Gourret...). Le ruisseau du Long suit la Côte de Long et se jette dans la Cèze qui traverse la commune de Besseges. Au Quartier de la Boudène, une guinguette offre un cadre agréable au bord de la Cèze où les estivants viennent dégustaient de bons repas. Bordezac fait partie des sept communes du Gard à bénéficier de l'AOC Châtaigne d'Ardèche (une demande d'AOC étant en cours pour les châtaignes et marrons des Cévennes et du Haut – Languedoc). C'est ça Bordezac, un site chaleureux où il fait bon parcourir les sentiers pédestres à la rencontre de magnifiques endroits pittoresques.



© église St Joseph, office de tourisme de Besseges

3.4.5. Courry

Le village de Courry est situé à la rencontre du département du Gard et de celui de l'Ardèche dans le piémont cévenol. Courry compte 309 habitants sur un territoire de 8 km² partagé entre la chaîne de Serres qui s'étend du Sud à l'Ouest de la commune et le plateau calcaire couvert par la garrigue au Nord-Est.



© site de la grotte de la Cocalière

La commune offre de multiples points d'intérêt touristique (randonnées recensées dans un « topoguide », site dédié aux amateurs de parapente, patrimoine vernaculaire et hameaux pleins de charme, dolmens, animations et festivités, etc.). On peut notamment citer la grotte vivante de la Cocalière ouverte au public depuis 1967 et qui figure parmi les trois grottes les plus visitées de France, l'église romane classée monument historique, ou encore la chapelle Saint Sébastien qui offre un point de vue panoramique sur le territoire de Courry, l'Ardèche du Sud, une partie du Vivarais mais également les montagnes de la Drôme, le Mont Ventoux et les Alpilles.

3.4.6. Gagnières

Située à la limite du Gard et de l'Ardèche, la commune de Gagnières, installée dans une large vallée verdoyante, est traversée par le cours d'eau "La Ganière".

La commune de Gagnières compte 1 130 habitants (recensement INSEE 2011) répartis sur 11 km². La vie économique y est très dense et on y retrouve de nombreux artisans et commerçants ainsi que de nombreux services publics (école publique, poste, professionnels de santé ...).

Des associations périscolaires, culturelles et sportives proposent des rencontres et animations tout au long de l'année : art et loisirs, manifestations sportives, vie communale, festivals...

En décembre 2013, une galerie historique et culturelle, véritable trait d'union entre le passé, le présent et l'avenir a été ouverte au public grâce la volonté coordonnée de la municipalité et de l'association "Gagnières du Temps de Mines à Aujourd'hui".



© site de Cévennes Tourisme

3.4.7. Méjannes-le-Clap

Méjannes-le-Clap est une commune qui se trouve sur un plateau culminant à 300 m d'altitude, entouré de 3 800 hectares de garrigue boisée au Nord-Est du département du Gard. À proximité de la Vallée et des gorges de la Cèze, la commune bénéficie d'un cadre exceptionnel et préservé qu'elle a su valoriser notamment à travers le tourisme vert.

Classé station touristique de la vallée de la Cèze, ce village de 650 habitants voit sa population passer à plus de 5 000 habitants à la saison estivale, du fait de l'affluence touristique. Elle a donc développé une offre de services et des équipements en conséquence que ce soit



© site de la commune de Méjannes-le-Clap

pour ses résidents (commerces, cabinet médical, agence postale communale, etc.) ou ses visiteurs (label Famille Plus, nombreuses structures d'accueil, hébergements, restaurants, activités de pleine nature et animations, etc.).

Parmi les points d'intérêt culturel ou sportif les plus notables, on peut citer la spéléologie avec par exemple la grotte de la Salamandre (une des plus belles cavités d'Europe), l'escalade et la randonnée avec la via ferrata au Roc de l'Aigle mais également 100 km d'itinéraires balisés et sentiers thématiques, ou encore le canoë-kayak.

En termes de patrimoine bâti et historique, le plateau de Méjannes offre également un panorama de l'histoire cévenole (monuments mégalithiques, table des turcs, dolmen des fées, dolmens, mas du XVIIe siècle, église témoin des guerres de religion entre protestants et catholiques qui ont marqué les Cévennes, sériciculture, etc.).

L'office de tourisme, la municipalité, les associations et commerçants locaux s'investissent également et programment une variété d'animations adaptées à tout type de visiteurs (groupe, famille, enfants, adultes, etc.).

3.4.8. Meyrannes

Meyrannes est une commune délimitée au Sud par la Cèze, qui la longe sur toute sa longueur. Le territoire de la commune s'étend sur 6,5 km² (principalement composés d'espaces boisés typiquement cévenols) sur lesquels sont installés plusieurs hameaux. La commune compte 861 habitants.

Aux côtés d'un bar restaurant, d'un tabac presse multiservice et de gîtes et chambres d'hôtes, la commune abrite principalement des activités qui interviennent dans le bâtiment (maçonnerie, peinture, menuiseries,...)

Des associations culturelles (bibliothèque, loisirs, art) et sportives (randonnées pédestre) font bouger la vie locale de la commune et profitent aux habitants et aux touristes.

La visite de l'église romane communale du XI^{ème} siècle inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et les balades autour du sentier du Montgrillé et



© site de la grotte de la Salamandre



© B. Garbeg - Panoramio



© Viviane30 - Panoramio

du chemin moutonnier permettent aux touristes de découvrir une architecture riche et de nouveaux paysages.

3.4.9. Molières-sur-Cèze

Molières-sur-Cèze est une commune délimitée au Nord par la Cèze. La majorité de son territoire (8,5 km²) est constitué de forêt de résineux et de châtaigneraies. La commune compte 1 595 habitants et plusieurs hameaux (Molière, La Luxetière, Le Boisson, Le Peret, La Granerie, Les Brousses, Gammal, La Borie et Pesquet). Elle est desservi par les RD 51 et RD 130.

Autrefois tournée vers l'agriculture puis vers l'exploitation minière, Molières-sur-Cèze privilégie aujourd'hui son cadre et sa qualité de vie (mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels, vie associative, services, etc.).

Des commerces de proximité répondent aux besoins quotidiens des habitants : boulangerie-pâtisserie, bureau de tabac-presse, supermarché, coiffeur. La commune abrite deux établissements scolaires qui accueillent près de 115 élèves répartis en 5 classes : une école martenelle et un primaire groupe scolaire

La commune est par ailleurs dotée d'un grand parc de 10 ha dédié aux activités sportives de pleine nature (accrobranche, canyoning, escalade, course d'orientation, randonnée, tyrolienne, etc.).

Une vingtaine d'associations culturelles, sportives et de solidarité sont actives sur la commune. Elles permettent notamment la présence d'une bibliothèque, d'un centre socio culturel, ou encore l'organisation de manifestations festives (Festiv'Cèze, Molières en fête).

Le Château de Montalet situé sur le territoire de la commune, dans les premiers contreforts des Cévennes est également un lieu touristique attractif. Construit au Moyen-Âge, cet édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1997, accueille aujourd'hui des visiteurs, des animations, des fêtes médiévales et des chantiers de restauration dans le cadre d'ateliers et de stages à l'initiative de l'association pour la sauvegarde du château de Montalet qui s'adressent aux bénévoles du monde entier.



© Viviane30, site panoramico

3.4.10. Navacelles

Village médiéval

Ses vestiges attestent d'un peuplement primitif entre 3 000 et 2 500 ans avant J.C., mais des ossements de rennes dans 1 grotte (lieu-dit Redalet) font présumer d'une présence humaine à une époque antérieure de 9 000 à 8 000 ans avant J.C. Plus tard, les Gaulois y avaient créé un village dont il reste quelques traces (village gaulois au lieu-dit de Concousses).

Navacelles était l'un des 9 doyennés de l'Evêché d'Uzès et fut Chef de Canton sous la révolution. Son riche patrimoine bâti témoigne ainsi de l'histoire de ce territoire et constitue un réel atout touristique pour la commune qui accueille de nombreux gîtes et chambres d'hôtes.

Situation géographique

Située à 13 km d'Alès, à 25 km d'Uzès, et à 25 km de l'Ardèche et des grottes « Chauvet », Navacelles compte aujourd'hui 317 habitants.

Le village, entre plaine et garrigue, est construit sur les rochers du contrefort du Mont Bouquet en bordure du chemin royal (de Nîmes à St-Ambroix) de nos jours Route Départementale n°7.

Avec une vocation agricole (culture de céréales, vignes, de ses « fameux » melons...), la commune accueille également des entreprises de maçonneries, d'entretien d'espaces verts, et de services.

Son urbanisation est marquée par le souci de la protection du cadre de vie (le cœur du village est classé aux Bâtiments de France).

Des propriétaires se sont inscrits dans une démarche de développement durable, et des installations de panneaux photovoltaïques font que la commune a une production d'électricité équivalente à sa consommation.



© CdC de Cèze-Cévennes

3.4.11. Peyremale

Peyremale est un village cévenol situé à la confluence de la Cèze et du Luech, entre Bessèges et Chambon. Le territoire communal s'étend sur environ 8,5 km². La commune compte 291 habitants repartis sur 9 hameaux (le Claux, le Mas Herm, l'Elzière, les Drouilhèdes, le Chambonnet, les Traverses, Clamoux, le Puech et Mercoire), dont certains datent de l'époque médiévale. Le patrimoine bâti de la commune constitue d'ailleurs un atout touristique à part entière (église romane, temple du hameau de l'Elzière, moulins à blé, béal du XVII^e siècle encore en activité).

Depuis une dizaine d'année, le tourisme rural et le tourisme de randonnée se développent sur Peyremale. La commune est équipée en conséquence de structures d'accueil dont deux campings, points de baignade et de nombreux gîtes.



© site de l'office de tourisme de Bessèges

3.4.12. Potelières

Bordé au Nord par la Cèze, la commune de Potelières, s'étend sur un territoire de 6,47 km² et compte 330 habitants. La commune se découpe en deux zones bien distinctes avec d'une part la large plaine de la Cèze en bordure de la zone Natura 2000 qui inclut la zone d'agriculture intensive (céréales et maraichage) et d'autre part, une seconde zone, en hauteur, plus sèche, calcaire et argileuse, qui abrite le village et son château inscrit aux monuments historiques.

Potelières, fut le fief de la famille Bérard de Montalet du XV^eme siècle à 1901 qui lui a laissé en héritage un patrimoine bâti exceptionnel. Le château s'accompagne de tout un ensemble d'édifices du XVIII^e siècle disséminés dans le vieux village (l'Orangerie, la Magnanerie, des bâtiments de ferme).

Le village et ses alentours offrent des paysages variés et des promenades accessibles à tous. Depuis quelques années, la commune s'est spécialisée dans le tourisme vert et propose des services et équipements regroupés au sein d'une infrastructure multiservices qui propose notamment de découvrir les produits locaux. Dans le même esprit, la commune organise régulièrement des activités de plein air pour partir à la découverte du territoire.



© site de l'office de tourisme de Saint-Ambrin

3.4.13. Rivières-de-Theyrargues



© communauté de communes
De Cèze-Cévennes

La commune de Rivières-de-Theyrargues est située à la confluence de la Cèze et de l'Auzonnet. Cette commune de 330 habitants est bordée à l'Est par la forêt communale et son territoire d'environ 10 km² se caractérise notamment par les cours d'eau la Cèze, l'Auzonnet, une riche ripisylve qui les borde et une plaine favorable à la culture du melon et des céréales.

Le village est également riche d'un patrimoine bâti de qualité avec notamment le château de Theyrargues dont une des tours est inscrite aux monuments historiques, l'hôpital construit en 1714 lui aussi inscrit aux monuments historiques, le château moderne, le pigeonnier, ou encore l'église de style gothique qui abrite des peintures de Jean-Marie Doze.

De nombreux sentiers de randonnée permettent de découvrir la commune dans un environnement très diversifié ainsi que le village et son architecture, ou de se détendre le long des rivières.

3.4.14. Robiac-Rochessadoules

Le village de Robiac-Rochessadoules est formé de deux parties. Ancien domaine agricole de l'époque des conquêtes romaines, Robiac, la partie basse du village, est adossé à la montagne de la Rédaresse en bord de Cèze. Rochessadoules, la partie haute du village, a été construite en gradins dans la vallée, le long du Ruisseau du Rieusset au début de l'exploitation industrielle du charbon (XIX^e siècle). Jusqu'au XX^e siècle, Robiac-Rochessadoules est un nœud ferroviaire important qui fait la jonction entre la ligne Le Teil-Alès et la ligne Alès-Bessèges actuellement fermée.



© site de la commune de Robiac-
Rochessadoules

La commune compte 848 habitants répartis sur un territoire d'environ 10 km². Une quinzaine de commerces et artisans sont implantés sur la communes qui offre des services de proximité à son bassin de vie proche : pharmacie, coiffeur, assistance informatique, ...

Aujourd'hui, la vie locale est notamment animée par un tissu associatif riche et dynamique. Le village accueille de nombreux artistes locaux (peintres, sculpteur,...)

On peut également mentionner la présence de l'abbaye Saint-Andéol du IX^e, où l'on peut admirer « la délivrance de St Pierre » de Xavier Sigalon, tableau figurant sur la liste des objets classés au titre des monuments historiques.

3.4.15. Rochegude

Comme un grand papillon, la commune de Rochegude déploie ses ailes sur 11ha sur les deux rives de la Cèze, rivière cévenole dans laquelle vous pourrez vous baigner, pêcher, faire du canoë et même de l'orpaillage sur le site du Pont Noyé...

Rive droite : Visitez le labyrinthe de pierre du bourg perché de Rochegude ou le village fleuri d'Aubarine, parcourez la garrigue pour voir les capitelles, la grotte des Camisards, les dolmens, les meules mystérieuses...

Rive gauche : Découvrez les hameaux de Belbuis, Belvezet, Courlas, la tour médiévale de Mannas, apercevez les silhouettes des grands mas isolés, franchissez l'arcade du Pont sur la Claysse pour aller au Moulin de l'Oulme...

Entre Cévennes et Garrigues, la commune de Rochegude, qui compte 219 habitants, vit avec son temps et affirme la diversité de ses entreprises agricoles, artisanales, commerciales, touristiques. Profitez des hébergements au camping Universal, en gîtes ou chambres d'hôtes. Venez découvrir un atelier de torréfaction de cafés ou un atelier de création de bijoux contemporains, le restaurant de « La Guinguette », le salon de thé et boutique de produits du terroir de la « Roche Gourmande ».

Privilégiez les circuits courts, avec le caveau des vigneron et ses vins de cépages, médaillés d'or et d'argent, la viande bio des bœufs Salers élevés dans les collines d'Aubarine, les légumes, les fruits, le miel en vente directe... enfin, tous les jeudis matins, en été, place de la Solidarité, le « Petit Marché » des producteurs locaux et des artisans créateurs.



© commune de Rochegude

3.4.16. Saint-Ambroix

Située aux portes de l'Ardèche et des Cévennes, dans la vallée de la Cèze, la commune de Saint-Ambroix compte 3 384 habitants. Outre la richesse du territoire qui participe de son attractivité, la ville en elle-même a déjà beaucoup à offrir.

Au cœur d'un bassin de vie de plus de 20 000 habitants, dans la vallée de la Cèze, la ville constitue un pôle important en Cévennes tant sur le plan socio-économique, urbain, commercial que touristique avec près de 180 commerces, artisans et professions libérales localisés en centre-ville ainsi qu'une offre de services et de transports complète qui lui permet d'être autonome et d'offrir de nombreux avantages sur place à ses habitants. La commune présente également un tissu associatif dense qui contribue à son rayonnement événementiel avec notamment de nombreuses manifestations culturelles (le Volo Biòu, festival des cordes sensibles, le printemps de la sculpture, vivre livre, Vòta Raiòla, etc.).

Ancienne capitale de la soie, Saint-Ambroix a gardé ses fonctions de « carrefour commercial et touristique » et peut s'enorgueillir d'un riche patrimoine industriel, culturel et naturel, ainsi que d'avoir à offrir un cadre exceptionnel et authentique. Saint-Ambroix est à la porte du Parc National des Cévennes.



Cité historique traversée par la Cèze, Saint-Ambroix est une ville très fréquentée. On peut y visiter différents monuments historiques (Rocher de Dugas et son site archéologique, ensemble médiéval - vieille ville, ancien château, tour de l'horloge, le puits de Cordoue, chapelle de la Vierge, tour Gisquet - vestiges celtiques, anciennes filatures, les moulins du Vebron et l'ancienne minoterie).

La ville dispose de plus de 30 sentiers de randonnée pédestre et surtout, d'un marché dont la tradition remonte au Roi Jean II Le Bon (1363) et qui, aujourd'hui

encore, attire chaque semaine les producteurs des alentours et contribue à faire de Saint-Ambroix un pôle commercial important et dynamique tout au long de l'année.

Bien desservie (A7, A9, voie ferrée Nîmes-Alès-Bessèges, proximité raisonnable des aéroports Nîmes-Garons et Montpellier-Méditerranée), la ville se situe au carrefour de nombreux circuits touristiques de grande renommée qu'ils soient localisés dans le Sud Ardèche (grotte Chauvet, gorges de l'Ardèche, ...) ou dans les Cévennes, classées au patrimoine mondial de l'Unesco dans l'ensemble Causses Cévennes.

Grâce à sa proximité avec les grands pôles urbains régionaux (Alès, Nîmes, Avignon, Montpellier) et les principaux sites patrimoniaux de la région, Saint-Ambroix offre également de nombreuses potentialités de séjours et de découvertes. De nombreuses activités de loisirs sont proposées à proximité de Saint-Ambroix aux visiteurs qui y séjournent. Que ce soit accrobranche, parapente, escalade, spéléologie, baignades en rivière et en piscine, canoë kayak, pêche et randonnée à pied ou à vélo, randonnée, activités manuelles ou de découverte, cet éventail d'activités proposées offre à la fois une grande richesse de potentialités et aussi un accès privilégié aux habitants du territoire (tourisme de rencontres).

3.4.17. Saint-Brès

Le village de Saint-Brès se trouve proche de la limite qui sépare les départements du Gard et de l'Ardèche. Le territoire communal, bordé au Sud par la Cèze, s'étend sur environ 11km² et compte 646 habitants. Le village est entouré par les communes de Saint-Ambroix, Courry et Meyrannes.

Saint-Brès s'est développé au Moyen-Âge autour de son château, puis à la Révolution, le village a principalement vécu des cultures en faïsses (vigne, olivier, mûrier) jusqu'à l'arrivée de la sériciculture et de l'exploitation minière.

Aujourd'hui, Saint-Brès et ses alentours offrent un cadre propice aux activités de pleine nature (randonnées, VTT, circuit de kart-cross, etc.) mais également un patrimoine bâti et un patrimoine historique riche (Ranc d'Uzège, église avec abside du XIIe, patrimoine vernaculaire, hameaux et village médiéval, dolmens, etc.).



© site de l'office de tourisme de Saint-Ambroix

3.4.18. Saint-Denis



© site de l'office de tourisme de Saint-Ambroix

Saint-Denis est une commune de plaine, entre Saint-Ambroix et Barjac, située dans la courbe de la Cèze. Elle compte 254 habitants pour un territoire de 4 km² et se trouve près des villages de Potelières, Rivières-de-Theyrargues, Saint-Victor-de-Malcap, Allègre-les-Fumades, Rohegude.

La commune s'est spécialisée dans la viticulture de qualité et la polyculture (céréales, maraîchage, fruits et légumes ainsi qu'un peu d'élevage).

Les nombreux chemins communaux, la présence de la Cèze et de ses plans d'eau se prêtent aux activités de pleine nature telles que la baignade au Grand Rocher et la randonnée qui permet également de découvrir un patrimoine bâti riche (maisons construites avec les galets de la Cèze, église romane, etc.).

3.4.19. Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan

Située sur la départementale 979, en bordure des gorges de la Cèze, la commune est constituée du bourg central de Saint-Jean-de-Maruéjols et du village d'Avéjan, rattaché à la commune en 1813.

La commune compte 920 habitants pour un territoire de 17 km².

L'activité principale est l'agriculture avec, en particulier, la culture de céréales. Il est également à noter que Saint-Jean-de-Maruéjols a sur son territoire le dernier gisement d'asphalte naturel d'Europe, exploité jusqu'en 2008.

Village pittoresque, Saint-Jean-de-Maruéjols-et-Avéjan offre un patrimoine bâti (ruelles et maisons de vieilles pierres, toits en tuiles vernissées, tour de l'horloge, château de Saint-Jean-de-Maruéjols, château d'Avéjan, pont romain sur la Claysse, moulin de Courlas, chapelle romane d'Avéjan, église Saint-Jean-de-Maruéjols, anciennes filatures, ...) et paysager de qualité (collines boisées, plages sauvages de bords de Cèze, etc.).

La commune propose différentes activités telles que l'accrobranche, des balades en quad, du VTT, de l'escalade, la spéléologie ou encore le canyoning.



© Alexandre Teissonnière - site panoramia

3.4.20. Saint-Privat-de-Champclos

Saint-Privat-de-Champclos est une commune rurale installée en bord de Cèze. Son territoire d'environ 11,5 km² est pour un tiers couvert de forêts et offre par ailleurs un paysage vallonné bordé à l'Ouest par la plaine. Sa situation géographique idéale, entre Cèze et Ardèche, permet aux visiteurs de découvrir des paysages riches et variés.

La commune compte dix hameaux pour 336 habitants. Son économie repose principalement sur le tourisme estival avec un nombre conséquent de structures d'accueil (5 campings, une vingtaine de gîtes ruraux, 8 chambres d'hôtes, restaurants, 1 hôtel et un office de tourisme). L'agriculture reste néanmoins toujours bien représentée (vignes, lavandins, oliviers), de même que l'artisanat.

Le village dispose également de sites d'intérêt historique tels que le château féodal de Ferreyrolles, l'oppidum gaulois du Serre de Barry, l'ermitage de Saint-Ferréol, la chapelle Notre-Dame-des-Lumières, ou encore ses capitelles.

Ouverte récemment, la grotte de la Salamandre s'étend dans le sous-sol de la commune.



© Xavier - site panoramia

3.4.21. Saint-Sauveur-de-Cruzières

Située à égale distance de St-Ambroix et Barjac (8 km), Saint-Sauveur-de-Cruzières est la commune la plus au Sud de l'Ardèche. Elle compte 535 habitants pour un territoire de 25 km² traversé par la Claysse (affluent de la Cèze) et qui s'étend à l'Est sur une plaine agricole. Au Sud-Ouest et au Nord, la montagne d'Uzège et le Serre de Cruzeires sont les points culminants de la commune avec respectivement 451 m et 394 m d'altitude.



© site de la commune de Saint-Sauveur-de-Cruzières

L'économie de la commune repose à la fois sur le tourisme, l'agriculture, les commerces, les producteurs locaux et l'artisanat. Il est également à noter que le village compte deux écoles et de nombreuses associations sportives et culturelles.

Les ruines du château médiéval du Castellas, la chapelle Saint Privas, et le prieuré du XIV^e siècle offrent également des points d'intérêt historique et touristique.

La vallée de la Claysse est l'un des sites qui concentre le plus de dolmens en France, bien que beaucoup soient enfouis sous la végétation. Les randonnées permettent également de découvrir de magnifiques exemples d'architecture vernaculaire dans le pays de Cruzeires.

3.4.22. Saint-Victor-de-Malcap

Organisé autour de son château et de son église, le village de Saint-Victor-de-Malcap est installé à flanc de colline au Nord de la Cèze.

La commune de 683 habitants (pour un territoire de 11 km²), Saint-Victor-de-Malcap compte deux hameaux : Malcap, lové entre la colline et les terres agricoles, et Saint-Étienne-de-Sermantin installé sur le plateau au Nord de la commune.

Le château Saint-Victor, autour duquel s'est développé le village a été édifié pendant la guerre des albigeois et a accueilli Louis XIII lors de la reddition des protestants de Saint-Ambroix. Le domaine est ensuite acquis par l'une des familles pionnières de l'exploitation du charbon et la métallurgie.

L'église construite au XIX^e siècle et restaurée en 1998 présente également un intérêt du point de vue architectural et artistique (grande dimension, peinture, sculpture, mosaïques, etc.).



© site carte de France

3.4.23. Tharoux

Petit village niché sur un piton rocheux, à la frontière de l'Uzège et à l'entrée des gorges de la Cèze, Tharoux s'inscrit dans une commune qui compte 65 habitants sur 9,5 km².

La commune offre un panorama exceptionnel avec une vue qui s'étend jusqu'au mont Lozère. Le village a su conserver le caractère traditionnel de son site composé de maisons du Moyen-Age en pierres et de ses ruelles piétonnes.

Des activités de découverte permettent aux visiteurs d'emprunter un parcours exceptionnel menant jusqu'à l'entrée des gorges de la Cèze ou de partir à la découverte de la végétation typiquement cévenole et de la faune et flore en partie protégée.

Des randonnées, au départ du village, conduisent par des combes ombragées aux gorges de la Cèze et permettent de rencontrer avens, grottes, dolmens, clapas, mas... ainsi que d'admirer les panoramas donnant sur les Cévennes, les Alpes et le Tanargue.



© Cévennes Tourisme

3.5. Faiblesses du territoire

En dépit de ses qualités, la communauté de communes De Cèze Cévennes est confrontée à des difficultés encore significatives. Héritées du passé ou liées à l'évolution plus récente du territoire, elles impliquent, pour être dépassées, une forte volonté et la mobilisation au niveau des acteurs communaux et intercommunaux.

- Le diagnostic partagé a permis de mettre en exergue des faiblesses importantes liées aux disparités territoriales persistantes.
 - Alors que Saint-Ambroix et Bessèges concentrent des équipements et services qui ont vocation à bénéficier à l'ensemble du territoire, ces deux villes-centres sont en perte de vitesse. Affectées par un déficit d'image, elles ne parviennent que difficilement à maintenir leur rôle de pôle de centralité pourtant nécessaire au développement de l'ensemble du territoire communautaire.
 - À l'inverse, il existe sur le territoire des communes très dynamiques dont le développement est porté par l'implantation de nouveaux arrivants. Désireuses d'habiter dans un territoire à caractère rural situé à proximité d'une ville moyenne et attirées par le cadre de vie, ces populations s'installent notamment dans le secteur rural de la plaine.
 - Il existe enfin d'importantes disparités en termes de ressources financières des habitants selon les communes et un revenu moyen globalement faible sur l'ensemble de la communauté de communes De Cèze Cévennes.
- La communauté de communes De Cèze Cévennes connaît un déficit d'attractivité pour les jeunes actifs. Cette évasion de la tranche d'âge des 15-30 ans peut s'expliquer par l'absence d'établissements d'études supérieures sur le territoire et la difficulté à trouver un premier emploi sur un marché du travail peu dynamique.
- De manière plus générale, le territoire rencontre des difficultés de reconversion après la période de déclin industriel. Durement affecté par la fin de l'économie minière, le tissu économique ne s'est que partiellement restructuré et les entreprises locales n'ont pas toutes réussi à trouver de nouvelles perspectives de développement.
- Bien que cette activité soit en plein essor, le potentiel touristique du territoire est encore largement sous valorisé. L'état des lieux du territoire fait apparaître un manque d'événementiels d'envergure pouvant attirer les visiteurs ou encore une faible coordination de l'action touristique à l'échelle de l'intercommunalité, qui n'a pas encore mis en place une politique touristique harmonisée.

- La faiblesse liée à l'accessibilité physique encore limitée du fait de voiries étroites, l'existence de points noirs de circulation et la faiblesse des moyens de transport alternatifs à la voiture est accentuée par le retard en matière de développement numérique.
- L'élaboration du projet de territoire a également été l'occasion pour les élus de partager le besoin de mobiliser et dynamiser les forces vives locales et de travailler avec les personnes porteuses et motrices pour le territoire.

3.6. Atouts du territoire

Pour préparer l'avenir, le territoire dispose également d'atouts importants sur lesquels appuyer les bases de son développement et de son attractivité.

La communauté de communes De Cèze Cévennes bénéficie d'une bonne situation géographique. Ouverte sur l'Ardèche avec laquelle le territoire souhaite renforcer ses liens et la Vallée du Rhône, l'intercommunalité est proche d'Alès et de son agglomération avec laquelle le territoire coopère notamment dans le cadre du Pays Cévennes, du développement touristique et numérique et aussi du développement du thermalisme.

Cette situation permet d'offrir un cadre de vie de qualité à proximité d'une ville moyenne dynamique qui dispose d'équipements et services de dimension métropolitaine.

La communauté de communes De Cèze Cévennes propose ainsi à ses habitants et visiteurs une nature préservée avec la présence de grands espaces naturels de qualité, des paysages diversifiés composés de bois, de garrigues, d'espaces agricoles et de patrimoines architecturaux. Le territoire a également hérité d'un patrimoine historique et culturel riche qui participe de son identité et son attractivité.

Le territoire offre également aux habitants et visiteurs de passage une vie locale de qualité. La présence de petits villages, bourgs et hameaux de caractère, de commerces de proximité et d'un tissu associatif dynamique dans un territoire au climat favorable, sont autant de facteurs source de « bien-vivre ».

Fort de cette situation, le territoire est devenu attractif et accueille chaque année de plus en plus d'habitants et de touristes.

- Premier secteur d'activité, le tourisme s'est développé depuis la vallée de la Cèze et se structure aujourd'hui autour de pôles touristiques importants (Station thermale des Fumades, station touristique de Méjannes-le-Clap, ...) et de nombreux hébergements (marchands ou non) répartis sur l'ensemble du territoire. Principalement structuré autour du tourisme vert et familial, le

secteur, qui profite à l'ensemble de l'économie du territoire (construction, commerce, filières courtes, ...) bénéficie encore d'une importante marge de progression.

- Compte tenu de leurs profils socio-culturels et socio-professionnels, l'implantation de nouveaux habitants sur le territoire se traduit par une augmentation des actifs et des retraités.

Bien que confrontée à des difficultés, l'activité agricole reste vivace et diversifiée. Les productions locales de qualité qui en sont issues offrent un grand potentiel de valorisation alors que le « Bien-Manger » redevient une préoccupation sociétale. Les initiatives communales qui ont déjà vu le jour dans le domaine, notamment sur la commune de Barjac, sont autant d'expression de projets de valorisation des productions locales qui contribuent au développement d'activités agricoles qualitatives, à la structuration de filières courtes et à la qualité du cadre de vie.

L'organisation du territoire autour de deux villes-centres et d'un maillage de pôles de centralité secondaires est un atout pour structurer des politiques efficaces prenant en considération les échelles intercommunale et locale.

3.7. Enjeux du territoire

En lien avec les volontés de développement territorial portées par les élus de la communauté de communes De Cèze Cévennes, différents enjeux sont à prendre en considération pour l'avenir du territoire.

- Les élus souhaitent inscrire le territoire dans les dynamiques de développement du Sud de la France, et plus particulièrement des régions Languedoc-Roussillon et PACA. Cet objectif pourra être atteint en construisant un positionnement propre au territoire, appuyé sur les bases et singularités existantes qui font sa force et son identité.
- La préservation de la qualité du cadre de vie, facteur d'attractivité et de bien-être, apparaît essentielle pour les élus, dont la volonté est d'assurer les conditions de son maintien et de sa valorisation.
- Parmi les vecteurs qui participent à la qualité de vie, le maintien d'une vie locale animée est une composante importante pour le territoire. Alors que Bessèges et Saint-Ambroix, connaissent actuellement des difficultés, il convient de trouver les moyens d'action susceptibles de redynamiser ces villes-centres au bénéfice de l'ensemble du territoire et de conforter les polarités secondaires qui jouent un rôle de premier ordre dans l'animation de leur micro-bassin de vie.
- Encore sous-valorisé, le potentiel touristique du territoire représente une importante source de développement. Le renforcement des principaux pôles d'attractivité, la professionnalisation de l'offre et le développement des ailes de saison sont des enjeux majeurs pour le secteur. De même, la structuration d'une identité touristique propre au territoire et portée par l'intercommunalité et les communes apparaît nécessaire pour renforcer la visibilité et l'attractivité de la destination touristique De Cèze Cévennes.
- À l'heure où les populations sont de plus en plus mobiles, l'amélioration des connexions du territoire avec l'extérieur apparaît être un enjeu de premier plan. Le renforcement de l'accessibilité physique et numérique apparaît nécessaire pour assurer l'ouverture du territoire et son inscription dans une société en mouvement.
- Enfin, en élaborant un projet de territoire partagé par tous, les élus De Cèze Cévennes souhaitent développer l'esprit communautaire pour répondre « ensemble » aux défis du futur.

4.1. Une période de mutation qui bouleverse les équilibres antérieurs

Le monde actuel est confronté à une période de mutations profondes qui entraîne des évolutions sans précédent, tant par leur ampleur que par leur très grande rapidité. Les bouleversements induits par ces mutations révolutionnent l'ensemble des domaines de notre société : vie sociale, économie, mobilités, loisirs, soins, formation, travail, ...

Ces ruptures constituent aussi des opportunités dans lesquelles peut s'exprimer l'intelligence territoriale en matière d'émergence de nouveaux modes de vie, de manières alternatives d'habiter, de se déplacer, de se nourrir, de se cultiver, de développer de nouvelles formes de sociabilité et d'urbanité, mais aussi de penser l'économie du futur à différentes échelles : locales, territoriales, ...

Il est ainsi apparu important de mieux comprendre ces changements et d'appréhender en quoi et comment ils concernent le territoire De Cèze Cévennes, pour imaginer le meilleur positionnement possible pour la communauté dans le futur.

4.2. Les vecteurs et moteurs de la mutation

Les mutations rapides et profondes que connaît notre époque génèrent des évolutions profondes qui se traduisent notamment par des crises qui se multiplient et parfois se combinent (économique, financière, politique, sanitaire, environnementale, ...).

Les principaux vecteurs et moteurs de ces mutations sont notamment liés à :

- La **mondialisation**, avec son lot de menaces et de déstabilisations, mais aussi d'opportunités et d'ouvertures. En 50 ans, les échanges du commerce international se sont accrus à un rythme plus rapide que la production mondiale¹ générant par là-même de multiples relations et opportunités nouvelles. La mondialisation a initié d'importants changements dans l'économie et dans la localisation / délocalisation des activités et des personnes.
- La **prise de conscience progressive de la valeur de notre environnement** en lien notamment avec la raréfaction des énergies fossiles,

¹ Source : statistiques Organisation Mondiale du Commerce

² Jean Viard, *Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie*, édition de l'aube, 2011

la hausse des besoins énergétiques, les incidences du réchauffement climatique et la prise en considération de la valeur des patrimoines naturels et agricoles.

- Les **révolutions technologiques** liées à l'explosion des nouvelles technologies (technologies numériques, écotechnologies, nanotechnologies et biotechnologies) bouleversent les activités des entreprises et aussi les modes de vie.

4.3. Les évolutions territoriales

Les mutations concernent bien sûr les personnes, les entreprises et plus largement les sociétés humaines et les territoires. Les frontières y sont de moins en moins imperméables, de telle sorte que c'est « le village planétaire » qui est concerné dans son ensemble, même si chaque pays, chaque territoire le vit de façon spécifique compte tenu de sa situation et ses dynamiques d'évolution propres.

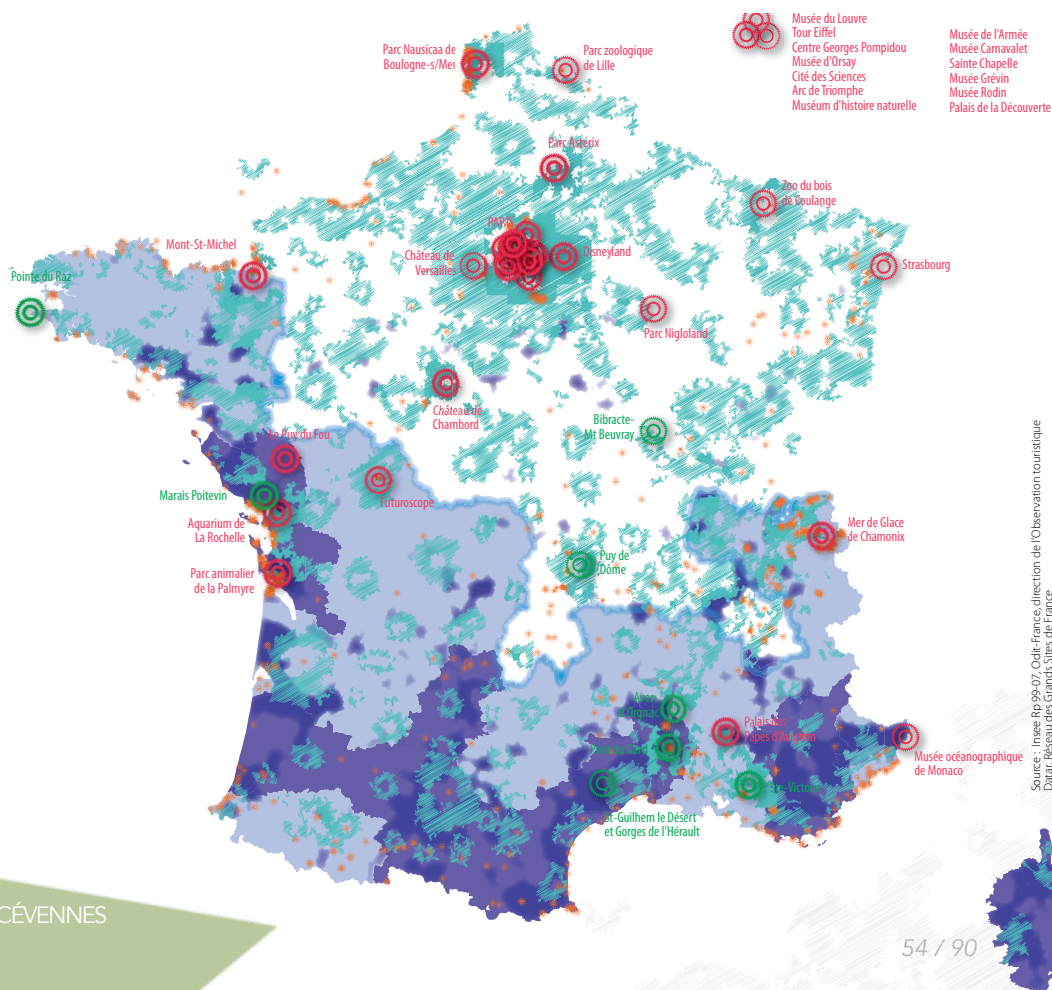
En France, et plus spécifiquement en Languedoc-Roussillon, les effets de ces évolutions au cours des dernières années se traduisent notamment par :

- Une **forte attractivité des territoires littoraux et métropolitains**, notamment du Sud de la France. Les territoires littoraux et la région Languedoc-Roussillon sont particulièrement attractifs au plan démographique et économique :
 - Les régions touristiques attirent en masse la nouvelle économie. La densité de création des entreprises suit de très près la géographie des résidences secondaires.
 - La mise en mobilité des retraités, qui va vraisemblablement marquer le prochain siècle, représente un tremplin potentiel pour l'emploi, notamment pour les territoires du Sud de la France, fortement attractifs.
- Des **bouleversements liés à l'allongement de la durée de vie**² :
 - La population française est caractérisée par un vieillissement constant de sa moyenne d'âge, qui induit de nouvelles relations entre les générations.
 - Pour la première fois de l'histoire, il n'est pas rare que 4 générations d'une même famille vivent simultanément.
 - Si la tendance se poursuit, on estime qu'à l'horizon 2025-2030 un tiers de la population française aura plus de 60 ans.

² Jean Viard, *Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie*, édition de l'aube, 2011

- Ce phénomène engendre une nouvelle donne pour les politiques publiques notamment en termes d'habitat, de services et de temps libre.
- L'allongement de la durée de vie induit également un nouveau rapport à l'échelle d'une vie entre le temps libre et le temps de travail. De plus en plus de retraités s'implantent là où ils veulent passer le reste de leur vie et ce phénomène commence également à concerner les actifs.
- **La baisse des ressources publiques de l'État et des collectivités :**
 - C'est un changement profond de modèle de développement territorial français qui est amorcé avec la baisse des capacités de financement de l'État et des collectivités. Le déficit des comptes publics amène à envisager une réduction des bases publiques et sociales pour les territoires. L'aménagement du territoire français tel qu'il a pu être développé au cours des derniers siècles est vraisemblablement révolu et de nouvelles logiques sont donc à envisager et inventer : plus de solidarité, plus de mutualisation, plus de cohérence dans les orientations de développement, ...
 - Le changement des règles en matière de financement incite donc à reconsidérer la structure de financement du développement territorial pour l'avenir. De nouveaux modes de financements sont à rechercher comme le développement des revenus à partir des bases présentes et productives.

► Carte : attractivité des territoires français



4.4. Une mutation aux multiples impacts

Les mutations et évolutions territoriales en cours ont des répercussions sur les territoires et les sociétés qu'il est important de prendre en considération dans la démarche d'élaboration du projet de territoire :

Très sensibles aux mutations en cours, les activités économiques sont continuellement en mouvement pour s'adapter à l'évolution des sociétés, des personnes et leurs besoins. Apparition de nouveaux métiers, réorganisation du travail et des entreprises, sont autant de signes de ces efforts d'adaptation.

- Répondant à la demande en services de la population et des entreprises, l'économie se tertiarise progressivement. Les métiers de la santé et de l'action sociale, les services aux entreprises, aux particuliers et collectivités et les services de gestion et d'administration des entreprises sont en plein essor.
- L'apparition de nouveaux métiers, en lien avec le développement du numérique notamment, est un fait marquant de notre époque. En 2009 ce ne sont pas moins de 11 familles professionnelles représentant plus de 250 nouveaux métiers que l'Insee a ajoutées à ses classements³.
- Les nouveaux processus de travail engendrent une organisation décentralisée des entreprises et une externalisation des tâches plus poussée. Ces nouveaux modes d'organisation conduisent à l'émergence et au développement des réseaux d'entreprises et de la sous-traitance.
- L'implantation des activités suit de plus en plus les lieux de résidence des actifs.

La **prise de conscience environnementale** et les besoins croissants en énergie amènent progressivement nos sociétés à repenser leurs modèles énergétiques :

- Le **changement climatique** pose la question inédite de la transition énergétique dans l'économie et dans l'aménagement du territoire. Ces nouveaux enjeux sont à l'origine d'évolutions récentes des politiques publiques (habitat, transports, ...) et des modes de consommation et de production d'énergie.
- Des débats voire des décisions se produisent concernant la nécessité de restructurer le système énergétique pour permettre des économies d'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'évolution du mix énergétique français essentiellement organisé autour du nucléaire et des énergies fossiles.

Les mutations et évolutions en cours ont d'ores et déjà un impact considérable sur nos **modes de vie** qui ont radicalement changé en quelques années :

³ Source : pôle emploi France

- La population est de plus en plus urbaine, 80% de la population vit déjà en milieu urbain ou péri-urbain à la fin du 20^e siècle en France. Les habitants s'implantent de plus en plus dans des aires de vie avec lesquelles ils ont des affinités spécifiques en termes de modes de vie. Dans ce contexte, les villes moyennes et les territoires ruraux qui les environnent, qui conjuguent une offre de services moderne et un environnement naturel et agricole préservé, deviennent de plus en plus attractives pour un nombre croissant d'habitants.
- La durée de vie s'allonge et avec elle l'aspiration de chacun à **vivre plus longtemps et en bonne santé**. Une bonne qualité de vie est de plus en plus recherchée. Le gain progressif de temps libre et la diminution du temps de travail conduisent progressivement à **l'émergence d'une société de la connaissance et des loisirs**. Les liens sociaux se déplacent vers les activités réalisées en dehors du temps de travail. Cette évolution s'accompagne d'un important développement des services à la personne : soins, commerce, ...
- L'essor des **mobilités physiques et virtuelles** est une caractéristique majeure de nos sociétés. Mobilité et vitesse sont partout, la qualité des réseaux d'échange devient un facteur d'attractivité intrinsèque et aussi de compétitivité entre les territoires.
- De plus en plus mobile, la société est dans le même temps en recherche croissante d'ancrage, de racines, d'authenticité, de convivialité et de sécurité :
 - Taille humaine
 - Environnement naturel
 - Sécurité sanitaire et alimentaire
 - Productions traçables
 - Qualité des espaces et ressources naturels

Cette recherche d'enracinement répond aux besoins de contrepartie de l'hyper-mobilité et peut trouver des réponses dans la qualité de vie offerte par le territoire.

5

Projet cadre de développement territorial pour la communauté de communes De Cèze Cévennes

5.1. Une ambition politique à partager

En choisissant d'élaborer un projet de territoire à l'échelle des 23 communes réunies au sein de la communauté de communes De Cèze Cévennes, les élus ont souhaité définir ensemble un positionnement qu'ils ambitionnent de donner au territoire, pour préparer l'avenir.

Des réflexions engagées dans ce travail collectif émerge la volonté **d'orienter le territoire vers un développement singulier à cultiver et développer consistant à offrir aux habitants et visiteurs de passage des conditions de vie et services favorisant le « bien-vivre ensemble » et le « bien-être » du corps et de l'esprit.**

En réponse à cette ambition, les axes et orientations déclinés dans le présent document ont pour objectifs de :

- Proposer des **moments partagés privilégiés** (rassemblements festifs, culturels, animations) **générateurs de plaisirs et source d'agréments**
- Dans un **cadre de vie et d'activités harmonieux, soigné et préservé**

La réalisation de cette ambition nécessite plusieurs conditions :

- Développer des activités, prestations et services au sein du territoire à partir de ses valeurs :
 - maîtrise, régulation, préservation
 - responsabilité, implication
- Développer des projets locaux ciblés « Bien-Être » (publics et privés)

Pour apporter une réponse à la hauteur de cette ambition, la mise en œuvre du projet de territoire se structure autour de cinq axes stratégiques suivants :

- 1** **Aménager un territoire multipolaire :**
habitat, nature, agriculture, paysages
- 2** **Projet culturel et social :**
éveil du corps et de l'esprit
- 3** **Économie territoriale :**
filière d'excellence « bien-être » et activités présentielle
- 4** **Projet agro-sylvicole et agro-alimentaire**
- 5** **Coopération territoriale :**
esprit communautaire et partenariats

1

Aménager un territoire rural multipolaire : habitat, nature, agriculture, paysages

L'objectif de cet axe est de proposer des orientations et outils pour un aménagement du territoire équilibré et multipolaire. À travers cet axe, les élus souhaitent favoriser la structuration d'une armature territoriale appuyée sur la mise en réseau des pôles urbains et sur la valorisation des différents espaces qui composent le territoire (espaces urbains, espaces agricoles et espaces naturels).

Les orientations du projet de territoire ont ainsi pour objectif de faire de De Cèze Cévennes un territoire harmonieux sur le plan de l'occupation du sol, de la répartition des services et équipements et des mobilités.

L'intention des élus est aussi de promouvoir le développement d'un urbanisme durable et des aménagements de qualité qui respectent l'identité du territoire et qui contribuent à la qualité de son cadre de vie : paysages, ressource en eau, patrimoine bâti, ...

Pour cet axe, le projet de territoire identifie **9 orientations** sur lesquelles la communauté De Cèze Cévennes et les communes pourront agir à l'échelle communale et ou communautaire :

- A. Conforter le rôle des pôles principaux : Saint-Ambroix et Bessèges
- B. Renforcer les pôles d'appui dans leur vocation spécifique
- C. Améliorer les mobilités pour favoriser l'ouverture entre les pôles et vers l'extérieur
- D. Développer des espaces urbains de qualité, intégrés et vecteurs de lien social
- E. Développer l'agriculture locale
- F. Préserver la qualité du cadre de vie, par l'information et la sensibilisation des habitants et visiteurs de passage
- G. Assurer et préserver la ressource en eau
- H. Favoriser l'éco-mobilité
- I. Développer les énergies nouvelles et renouvelables

A- Conforter le rôle des pôles principaux de Saint-Ambroix et Bessèges

Pôles majeurs du territoire, Saint-Ambroix et Bessèges concentrent des services et équipements de petites villes qui rayonnent sur l'ensemble des communes de De Cèze Cévennes. La vitalité de ces deux pôles est essentielle pour le maintien d'un territoire dynamique et animé. En structurant un maillage territorial autour de ces deux villes et des pôles d'appuis secondaires, les élus souhaitent conforter la structuration actuelle du territoire pour renforcer sa pertinence et son efficacité.

Pour agir dans ce sens, il paraît important aux élus de conforter le rôle de Saint-Ambroix et Bessèges, actuellement en difficulté, dans leur vocation de villes-centres en commençant par assurer le maintien des services et équipements et en développant une offre en logements adaptée et attractive.

L'organisation d'un développement urbain et économique dans les documents cadre d'urbanisme, structuré autour de Saint-Ambroix et Bessèges en cohérence avec l'organisation actuelle du territoire prend toute son importance pour les responsables intercommunaux.

B- Renforcer les pôles d'appui dans leur vocation spécifique

À côté des pôles de centralités, le maintien d'une échelle de proximité est essentiel pour préserver le lien social et la vitalité de chaque commune, notamment en milieu rural.

La structuration d'un maillage territorial multipolaire passe également par le renforcement des pôles d'appui dans leur vocation spécifique et des pôles relais destinés à l'animation de leur micro bassin de vie.

Barjac nécessite ainsi d'être renforcée en tant que pôle culturel et touristique, Allègres-les-Fumades en tant que pôle thermal et cité du bien-être et Méjannes-le-Clap en tant que pôle touristique et échappée nature. Ces pôles sont des atouts majeurs du développement démographique et socio-économique du territoire.

Le maintien de services de proximité dans les villages est également déterminant pour le dynamisme local. La réalisation de projets d'aménagements élaborés dans cette

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Conforter et développer les fonctions, clés et services de proximité des pôles de centralités :

- Logements
Services intermédiaires : services publics, accès aux soins, équipements communautaires, Zones d'activités économiques.

→ Établir un Plan Local de l'Habitat (PLH) intercommunal

→ Accompagner l'élaboration de projets urbains communaux : ingénierie, cohérence territoriale

l'intercommunalité est un point important à travailler pour les villages.

C- Améliorer les mobilités pour favoriser l'ouverture entre les pôles et vers l'extérieur

Alors que la distance moyenne parcourue par jour a été multipliée par 9 sur les 50 dernières années, l'accessibilité du territoire est devenue un facteur déterminant de vitalité et d'attractivité.

Dans ce contexte, il apparaît important aux élus de la communauté De Cèze Cévennes de faciliter et d'améliorer la qualité des communications au sein et vers l'extérieur du territoire. L'objectif est ici d'améliorer la sécurité et la fiabilité des mobilités internes et de rendre plus performantes les connexions externes aux grands axes structurants de transport, pour favoriser les dynamiques de développement économique et résidentiel.

Maillé par un réseau de routes secondaires de petit gabarit, le territoire connaît une circulation relativement fluide à l'exception de points noirs de circulation qui font l'objet de projets d'aménagement routier portés localement depuis plusieurs années (contournement de Saint-Ambroix, pont de Tharoux).

L'intérêt avéré de réalisation de ces projets doit être complété par une amélioration des gabarits des routes existantes pour faciliter la circulation des véhicules de grande capacité (bus touristiques, camping-cars, camions de transport logistique) le développement progressif des transports en commun comme alternative à la voiture.

La présence d'une ligne ferroviaire qui connecte les deux villes-centres du territoire avec la ville d'Alès, son agglomération, et au delà avec la gare de Nîmes TGV, constitue une véritable chance pour la desserte depuis et vers l'extérieur du territoire. Récemment fermée, la ligne ferroviaire Alès-Bessèges constitue un axe de desserte stratégique à préserver et valoriser. En particulier, à défaut de réunir les conditions de réouverture (qui ne dépendent pas de la communauté De Cèze Cévennes), la réalisation d'un transport

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Faciliter l'accessibilité des pôles principaux et pôles d'appui par les modes doux, transports en commun et mobilités alternatives

→ Préserver la maîtrise foncière de la voie ferrée Alès-Bessèges et mobiliser un groupe de travail sur un projet de desserte permettant de valoriser l'ancien linéaire de la ligne (par exemple type BHNS : bus à haut niveau de service)

→ Réaliser un schéma des mobilités, Plan de Déplacements Urbains Intercommunal

→ Travailler à la complémentarité des modes de transports en partenariat avec les autorités organisatrices des transports : Conseil Général du Gard, Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien

en commun en site propre (type BHNS) sur l'ancien linéaire de la voie ferrée pourrait apporter de nombreux bénéfices tant en termes de desserte pour les déplacements quotidiens que d'animation des villages.

Partant de la situation actuelle et de la décision prise la Région Languedoc-Roussillon de fermer l'exploitation de la ligne, les élus de la communauté de communes de Cèze Cévennes proposent de travailler selon deux directions complémentaires :

- Sauvegarder dans un premier temps la maîtrise publique du foncier de la ligne ferroviaire (emprises de la voie ferrée et des bâtiments annexes) en s'assurant que RFF conserve cette propriété et le cas échéant en rachetant ce foncier.
- Étudier dans un second temps avec les partenaires concernés (communes traversées par la ligne Alès-Bessèges, Communauté de communes De Cèze Cévennes, Alès Agglomération, Conseil Général et Syndicat mixte des transports du bassin alésien) la possibilité d'affréter de nouveaux véhicules de transport de voyageurs en explorant différentes pistes :
 - Engager en premier lieu de nouvelles négociations avec la région Languedoc-Roussillon et la SNCF pour la remise en service d'un transport ferré sur la ligne.
 - Si ces négociations n'offrent pas d'issue positive, les partenaires pourront étudier la mise en place d'autres modes de transports en commun utilisant l'emprise de l'ancienne voie ferrée : autre opérateur que la SNCF , autre modes de transports (type BHNS), ...

Une réflexion intercommunale sur l'aménagement d'un transport en commun en site propre (avec voie dédiée) et évolutif sur le long terme est à engager en partenariat avec le SMTBA, Alès Agglomération et le Conseil Général du Gard.

La proximité de la communauté avec le corridor d'échange national et européen de la vallée du Rhône constitue une véritable opportunité pour renforcer l'accessibilité depuis et vers l'extérieur du territoire. L'amélioration de la D104 en direction d'Aubenas, de la D901 qui dessert le territoire d'Est en Ouest (entre Saint-Privat de Champclos, Barjac et Saint-Sauveur-de-Cruzières) et de la D6 en direction de Bagnols-sur-Cèze constituent des objectifs stratégiques importants. La réalisation du grand contournement Est d'Alès, future voie rapide en sortie de Vézénobres vers Salindres, représente un intérêt certain pour la connexion du territoire et qui pourrait se poursuivre par le contournement de Saint-Ambroix, desservant Bessèges, l'Ardèche vers les Vans, Aubenas et Barjac vers la vallée du Rhône.

Enfin, le développement des équipements numériques, avec l'ensemble des potentialités qu'il induit, constitue un enjeu majeur pour l'ouverture et l'avenir du territoire. L'amélioration de la desserte numérique du territoire est indispensable pour répondre aux nouveaux besoins et usages des entreprises et des habitants. La priorité est d'identifier les moyens de connexion les mieux adaptés au territoire pour finaliser la couverture des zones blanches (numérique Haut-Débit et téléphonie mobile) et réunir les conditions de développement du Très-Haut-Débit.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Répertorier les zones blanches et grises d'internet et de téléphonie mobile pour travailler à l'amélioration des débits : constance du débit, augmentation de la capacité

→ Réaliser un schéma de déploiement du numérique sur le territoire : zones à desservir, type de desserte, ...

D- Favoriser l'éco-mobilité

Dans un territoire rural où la grande majorité des déplacements est effectuée en voiture, l'objectif est de proposer des modes de transports alternatifs et de développer l'éco-mobilité pour une plus grande sobriété énergétique des déplacements et l'amélioration du cadre de vie des habitants et visiteurs.

En plus de l'amélioration des transports en commun, il s'agit également de contribuer au développement des mobilités douces (pistes cyclables, cheminements piétons), d'accompagner la mise en place et le développement du co-voiturage par exemple en implantant des parking-relais dans des secteurs stratégiques pour la desserte du territoire.

Pour être attractives face à la facilité d'usage de la voiture individuelle, il convient de rendre ces offres performantes, de faciliter la multi-modalité et de travailler leur coordination, notamment en partenariat avec les autorités organisatrices des transports présentes sur le territoire (SMTBA, CG30, Région LR).



© Peyremale, base de données
CC De Cèze Cévennes

Pour une meilleure efficacité et cohérence des réseaux, la mise en place de ces modes de transports nécessite d'être pensée, organisée et promue à l'échelle intercommunale en coopération avec les autorités organisatrices des transports.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Contribuer au développement de l'éco-mobilité :

- Transports en commun propres : navette électrique par exemple pour les sites touristiques, pour desservir certains lieux fréquentés
- Expérimentations des routes partagées
- Création d'un réseau de pistes cyclables

→ Soutenir les mobilités innovantes : co-voiturage, voiture partagée, ...

E- Développer des espaces urbains de qualité, intégrés et vecteurs de lien social

Alors que la qualité du cadre de vie représente un des principaux facteurs d'attractivité du territoire, l'objectif est ici de garantir durablement sa préservation tout en assurant des potentialités de développement démographique et économique.

La qualité des espaces bâtis participe de la qualité du cadre de vie et de l'urbanité du territoire.

Suite à la prospective démographique réalisée dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire et en cohérence avec les orientations du SCoT du Pays Cévennes, la communauté de communes De Cèze Cévennes peut se préparer à accueillir près de 5.500 nouveaux habitants d'ici 2030.

Pour maintenir la qualité du mode de vie local, il est important de favoriser l'harmonie et l'intégration de ces nouvelles implantations dans leur environnement territorial. Il importe également de favoriser le développement de l'emploi local à partir du dynamisme économique qui nécessite l'émergence de nouveaux espaces d'activités. Pour préserver la qualité des espaces bâtis et participer à la qualité du cadre de vie, il convient de chercher à conjuguer accueil quantitatif et accueil qualitatif des habitants et des activités économiques.

De Cèze Cévennes abrite une grande diversité d'espaces bâtis : maisons de village, hameaux, mas isolés, ... La réhabilitation et la rénovation des espaces existants (habitats vacants, dents creuses urbaines) représentent un premier levier d'action pour la préservation et l'amélioration de la qualité des espaces urbains.

De même, le travail d'intégration des nouvelles formes urbaines et zones d'activités aux tissus urbains existants implique une approche renouvelée de l'urbanisme local, notamment sur des densités adaptées, la compacité et le renouvellement urbain.



© CC De Cèze Cévennes

À côté des espaces bâtis, la valorisation des paysages joue également un rôle important dans la qualité du cadre de vie. Le piémont Cévenol, la plaine de Saint-Ambroix à Barjac, les plateaux de Lussan et les gorges de la Cèze constituent autant d'entités paysagères qui participent de la richesse du territoire. Alors que le territoire est attractif au plan démographique et touristique, il convient d'accompagner l'accueil des nouvelles populations et l'implantation d'activités économiques par la préservation et la valorisation des espaces naturels et sites patrimoniaux constitutifs de la qualité des paysages.

La communauté de communes De Cèze Cévennes, le Pays Cévennes et le CAUE du Gard ont vocation à accompagner les efforts de chaque commune pour favoriser un développement urbanistique harmonieux, suivant les volontés locales et dans une cohérence d'ensemble.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Mettre en place une ingénierie urbanistique mutualisée, le cas échéant à d'autres échelles territoriales (pays Cévennes)

→ Mettre en place une charte paysagère et architecturale

F- Développer l'agriculture locale

Bien que rencontrant des difficultés, l'agriculture est une activité économique locale importante qui participe à la qualité de vie et la vitalité économique du territoire à travers la production de produits locaux de qualité et l'investissement de l'espace et des paysages. La préservation et le développement d'une agriculture dynamique constituent un enjeu important pour la communauté.



© CC De Cèze Cévennes

Alors que la surface agricole cultivée diminue de façon constante depuis plusieurs décennies, la préservation des espaces dédiés à l'activité agricole implique de se doter d'une stratégie foncière communautaire à la hauteur des enjeux.

Une gestion pertinente et cohérente de l'évolution du foncier en considérant les potentiels agricoles et les enjeux naturels et urbains est à mettre en place dans une logique de développement de productions locales. La politique foncière intercommunale devra ainsi permettre d'améliorer la maîtrise du foncier en développant une vision intercommunale de son évolution et de contribuer à la pérennisation des espaces et activités agricoles tout en préservant les possibilités d'accueil des nouvelles populations et activités.

En plus que la préservation du foncier agricole, il convient aussi de maintenir une activité agricole productive et viable.

En accompagnement de la politique de préservation du foncier agricole, il convient de favoriser le développement des activités agro-sylvo-pastorales pour assurer l'exploitation des sols et des productions locales de qualité. La mise en place de filières courtes de redistribution à l'échelle locale, comme a pu le faire la commune de Barjac, ou de labels qualitatifs (bio, raisonné, IGP, ...), peut constituer un axe d'intervention intercommunale en lien avec les partenaires (CIVAM Bio, labels, ...) et les territoires limitrophes (Alès Agglomération, Pays Cévennes, Parc National des Cévennes, Gard Rhodanien, ...).

De même, il est important de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire en facilitant et accompagnant les reprises d'exploitation ou en favorisant l'investissement des collectivités pour l'installation (fermes/exploitations relais, marchés locaux, filières agro-alimentaires courtes, ...) en partenariat avec les instances agricoles.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Élaborer une stratégie foncière en partenariat avec les instances agricoles : maîtriser le foncier à vocation résidentielle et économique, accompagner la maîtrise du foncier agricole

→ Recourir aux outils de la SAFER : observation du foncier, veille, convention MAD

→ Accompagner l'implantation de jeunes agriculteurs et la reprise d'exploitation en partenariat avec les instances agricoles

→ Structurer des réseaux micro-filières et filières courtes : agriculture, produits du terroir, artisanat, ... ou développer des partenariats avec les filières existantes (par exemple avec Alès Agglomération, le Pays Cévennes, le Parc National des Cévennes, Militants du goût, les chambres consulaires, les entreprises agro-alimentaires locales, ...)

G- Préserver la qualité du cadre de vie par l'information et la sensibilisation des habitants et visiteurs de passage



Les habitants et visiteurs de passage sont des acteurs importants pour le maintien et le développement de la qualité du cadre de vie. Leurs comportements et pratiques ont des incidences directes sur la préservation ou la détérioration des espaces. Il est ainsi déterminant qu'ils puissent prendre conscience du rôle qu'ils jouent dans la préservation des espaces qu'ils apprécient et qui ont certainement influé leur choix d'installation sur le territoire.

Il apparaît important de les sensibiliser à la préservation de la nature et des écosystèmes qui composent le territoire ainsi qu'à la valeur des patrimoines bâtis et historiques qui participent de la qualité architecturale du territoire.

Pour œuvrer dans ce sens, la communauté de communes De Cèze Cévennes peut soutenir le travail des associations mobilisées dans ces domaines, ou encore travailler avec différents partenaires (Pays Cévennes, Parc National des Cévennes, Département du Gard, Région Languedoc-Roussillon, prestataires touristiques, ...) à l'élaboration de documents de référence et de communication à destination des touristes et des habitants.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Soutenir l'action de formation et sensibilisation des associations en faveur de la préservation de l'environnement, de l'agriculture, ...

→ Élaborer un atlas pédagogique sur le patrimoine naturel, bâti et historique existant sur le territoire

H- Assurer la disponibilité de la ressource en eau et sa préservation

Indispensable au développement du territoire, la ressource en eau représente un enjeu important pour l'avenir dans un contexte de rationalisation des usages et de réchauffement climatique annoncé.

Déterminante pour l'avenir des exploitations agricoles pour lesquelles elle conditionne le rendement des cultures et la pérennité économique, l'eau constitue un attrait touristique majeur le long des gorges de la Cèze. L'alimentation du territoire en eau potable est également une condition déterminante pour l'accueil de nouveaux habitants et activités sur le territoire et le maintien de l'existant.

La mise en place d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau passe par une stratégie plurielle impliquant de faire des économies au niveau des usages, de mieux mobiliser la ressource existante et d'anticiper sur les besoins futurs et la façon de les satisfaire au mieux

Une politique de l'eau nécessite également d'appréhender les enjeux à l'échelle des bassins versants (celui de la Cèze)

En lien avec les enjeux actuels et les capacités des communes et de la communauté, la politique de l'eau repose sur 3 objectifs principaux :

- La maîtrise de la ressource en eau par la sensibilisation des consommateurs d'eau brute et d'eau potable (activités économiques, habitants, touristes) et la réalisation d'économies grâce à l'amélioration du rendement des réseaux.
- Des politiques de préservation de la qualité des eaux et notamment eau de baignade et eau potable en lien avec la qualité des rejets dans le milieu naturel (STEP, SPANC) et la nature des activités et pratiques (économie, tourisme, ...).
- L'amélioration de la connaissance des ressources du territoire et de leurs conditions de mobilisation (aspects quantitatifs et qualitatifs), en partenariat avec les instances collectives et les représentants locaux des usagers.



© CC De Cèze Cévennes

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Définir et mettre en œuvre une stratégie de gestion équilibrée de la ressource en eau :

- Schéma de gestion de la Cèze (en lien avec le syndicat ABCèze)
- Études et actions en matière d'eau destinées à l'irrigation agricole
- Intégrer un volet hydraulique dans le contrat de rivière et schéma de bassin du syndicat mixte ABCèze

I- Développer les énergies nouvelles et renouvelables

Le territoire se doit de participer à la mise en œuvre des politiques de développement durable et notamment énergétiques portées à l'échelle nationale et régionale.

La valorisation des énergies renouvelables constitue l'une des priorités du développement énergétique de De Cèze Cévennes. En cohérence avec les ressources locales, plusieurs filières peuvent être développées pour s'engager dans la transition énergétique : le bois énergie en partenariat d'autres collectivités (Pays Cévennes, ...), l'énergie solaire, l'énergie photovoltaïque, le petit éolien, la géothermie, ...

Il convient de soutenir les acteurs publics et privés, dans le développement d'énergies nouvelles et renouvelables dans le respect de l'environnement et des paysages du territoire. À son propre niveau, la collectivité s'engage également à prendre part à la réduction de la consommation des énergies fossiles et dans le développement des énergies renouvelables par exemple par la modernisation de son parc de véhicules ou encore le développement de constructions basse consommation.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

- Élaborer un schéma directeur des énergies renouvelables
- Soutenir les études techniques de réalisation de réseaux ou de sites de production liés aux énergies renouvelables
- Apporter son appui aux volets énergétiques des projets urbains des communes
- Promouvoir les ENR et sensibiliser les habitants et collectivités à leur développement



© CC De Cèze Cévennes

2

Projet culturel et social : éveil du corps et de l'esprit

Il s'agit de cultiver et de renforcer les éléments constitutifs de la qualité de vie du territoire et qui participent au bien-être des habitants, actifs et visiteurs. Le projet consiste à soutenir et promouvoir la tenue de moments privilégiés vecteurs de partage, d'échanges et de sociabilité.

Pour y parvenir, le projet de territoire définit 4 orientations sur lesquelles la communauté de communes De Cèze Cévennes pourra agir avec ses partenaires :

- A. Développer les pratiques culturelles pour tous
- B. Favoriser la qualité des relations entre habitants et avec les visiteurs
- C. Développer la qualité du lien social intergénérationnel
- D. Offrir aux habitants et visiteurs des moments festifs privilégiés

A- Développer les pratiques culturelles et sportives pour tous

Dans une époque où la société de l'éducation et des loisirs est devenue une réalité⁴, notamment en raison de la hausse de la durée de temps libre sur notre temps de vie, le projet de territoire De Cèze Cévennes accorde une part importante à l'offre culturelle et de loisirs proposée sur le territoire.

Génératrices de lien social et d'animations locales, les pratiques culturelles et sportives participent pleinement à la qualité du cadre de vie et à la constitution d'un territoire du « Bien-Vivre » (bibliothèques, médiathèques, cinémas, festivals, rencontres sportives, ...). Elles répondent à une demande toujours plus grande des populations actives ou non pour le bien-être du corps et de

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Soutenir et accompagner le tissu associatif local en matière sportive, culturelle et sociale

→ Développer des résidences d'artistes

→ Définir une politique communautaire d'animations à partir de l'offre existante et de nouveaux événements :

- Culture : spectacles, manifestations, concerts
- Sport : compétitions, rencontres
- Loisirs : événements festifs, rassemblements
- Offre spécifique pour les jeunes hors période scolaire

→ Mutualiser les équipements et infrastructures à l'échelle communautaire :

- Bibliothèque, médiathèque, ...
- Salles de spectacles, sites d'accueil,
- Stades, ...

⁴ Jean Viard, *Nouveau portrait de la France, la société des modes de vie*, édition de l'aube, 2011

l'esprit.

Le projet de territoire vise à faciliter l'accessibilité à ces pratiques par tous et pour tous les âges et à soutenir les initiatives locales des communes et associations culturelles et sportives.

Il s'agit de maintenir et développer des équipements culturels et sportifs dans les pôles majeurs et dans les pôles d'appuis pour assurer la plus grande proximité possible sur le territoire. Il est aussi important de contribuer au renforcement des réseaux locaux et des solidarités en soutenant le dynamisme associatif déjà très développé localement.

L'accessibilité de l'offre implique de mobiliser soit les lieux de production soit les événements et pratiques (spectacles qui tournent dans la communauté, salles mutualisées à l'échelle de plusieurs communes, ...).



© Base de données CC de Cèze-Cévennes

B- Favoriser la qualité des relations entre habitants et avec les visiteurs



© Site officiel de Rochegude

Positionné parmi les secteurs d'activités les plus dynamiques du territoire, le tourisme est fortement développé sur la communauté de communes De Cèze Cévennes. En 2012, la vallée de la Cèze représentait ainsi le premier secteur touristique de la Destination Cévennes.

Si le développement touristique du territoire mobilise significativement des habitants et prestataires touristiques, la forte fréquentation du territoire durant la période estivale est parfois perçue plus difficilement par d'autres qui préfèrent

un territoire calme et préservé.

Compte tenu des atouts patrimoniaux, culturels et du positionnement du territoire (Sud de la France), le tourisme est amené à se développer sur le territoire. Il convient de mettre en place les conditions d'un développement touristique harmonieux entre les habitants et les visiteurs de passage.

Le projet de territoire vise notamment à favoriser le développement de formes de tourisme adaptées :

- tourisme vert, respectueux du territoire, du cadre de vie et de la nature
- tourisme axé sur la découverte des grands espaces qui composent le territoire, de son histoire et de la culture qui l'anime
- tourisme de rencontre entre visiteurs et habitants autour d'objets et / ou de préoccupations partagés : culture, patrimoine, productions, histoire, animations, festivités, ...



© Office de tourisme d'Allègre-les-Fumades



© Base de données Pays Cévennes

C- Développer la qualité du lien social intergénérationnel

A l'horizon 2025-2030, un tiers de la population française aura plus de 60 ans. Ce phénomène engendre une nouvelle donne pour les politiques publiques notamment en termes de temps libre.

Compte tenu de sa structure démographique, le territoire communautaire est directement concerné par ces évolutions.

Cela va générer des besoins nouveaux en lien avec le bien-être du corps et de l'esprit mais également en relations sociales intergénérationnelles et l'offre de temps libre.

Pour favoriser l'accueil et le bien-être de ses populations, la communauté de communes De Cèze Cévennes a pour objectif de développer la qualité du lien social intergénérationnel. La mise en place de démarches d'accompagnement des personnes âgées, l'organisation de rencontres intergénérationnelles en partenariats avec les écoles ou associations, et l'organisation d'évènements tous publics constituent les bases de cet engagement.

D- Offrir aux habitants et visiteurs de passage des moments festifs

Festival Chansons de parole de Barjac, Fête Volo Biòu de Saint-Ambroix, Étoile de Bessèges, Festival Cordes sensibles et printemps de la culture, centre culturel de la Maison de l'Eau... sont autant d'exemples de manifestations et lieux de spectacles qui participent à l'animation festive de la communauté de communes De Cèze Cévennes.

Les événements festifs contribuent aux rencontres entre les habitants et avec les visiteurs de passage. Ils témoignent du dynamisme du territoire. Leur organisation tout au long de l'année est déterminante pour préserver la vitalité du territoire en dehors de la saison touristique. Il convient de favoriser le développement d'une offre événementielle riche et diversifiée, en soutenant la programmation des actions engagées par les communes et associations et leur promotion.

© Base de données Pays Cévennes



Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Créer un centre de ressources communautaires chargé de :

- la programmation calendaire des événements et manifestations culturels
- la promotion interne et externe des événements
- la mutualisation des moyens matériels

→ Renforcer l'accessibilité des sites et manifestations pour tous les publics :

- Organisation de transports en commun pour accéder aux sites
- Mobilités douces et sécurisées : pistes cyclables depuis les centres villageois vers les équipements



3

Économie territoriale

Cet axe stratégique vise d'une part à contribuer à dynamiser l'économie locale et favoriser les initiatives et la promotion des activités existantes et d'autre part à favoriser les installations nouvelles pour attirer des acteurs économiques sur la communauté de communes De Cèze Cévennes et générer de nouvelles richesses.

Le positionnement « Bien-Être » de la communauté constitue un vecteur singulier pour le développement local d'un ensemble d'activités économiques et métiers en lien avec les potentialités du territoire.

Pour répondre à cet objectif, deux secteurs ont été identifiés pour lesquels la communauté peut jouer un rôle moteur :

- La structuration de filières d'excellence « bien-être ».
- Le développement de l'économie présentielle : services, commerces, artisanat et filières courtes.

»»» Filières d'excellence « bien-être » : tourisme, thermalisme, soins

La structuration de filières d'excellence autour de la notion de « bien-être » a pour double objectif de contribuer à la prospérité économique du territoire tout en valorisant et renforçant ses spécificités (cadre de vie, activités, productions, image, ...).

À travers la structuration de filières économiques qualitatives, qui intègrent les savoir-faire locaux et à forte valeur ajoutée, il s'agit d'affirmer la dimension « bien-être » de la communauté en tant que pilier du développement économique et sociétal.

Dans cette perspective, le projet de territoire identifie 4 orientations pour la structuration d'une filière d'excellence « bien-être » :

- A. Développer la filière thermique
- B. Développer la filière soins : cosmétiques et produits « bien-être »
- C. Structurer une offre touristique de qualité tout au long de l'année
- D. Attirer de nouveaux investisseurs et porteurs de projet ciblés « bien-être »

A- Développer la filière économique thermale



© Office de tourisme d'Allègre-les-Fumades

Exploitée à des fins curatives dès le milieu du XIX^e siècle, l'eau sulfureuse des Fumades est à l'origine de la création d'un projet de complexe thermal organisé autour du concept du bien-être.

Localisée au Sud de la communauté de communes De Cèze Cévennes, la station thermale a généré un important développement touristique avec la création d'un hôtel, d'un restaurant, l'implantation d'un casino et de la Maison de l'Eau qui héberge un office

de tourisme, un centre de développement culturel, une salle de spectacle et une salle d'exposition.

Pôle d'attractivité touristique, elle constitue un élément déterminant de la filière d'excellence « Bien-Être » à l'échelle de la communauté de communes De Cèze Cévennes et plus largement de la Destination Cévennes.

Le projet de « Cité du Bien-Être » porté par le SIVU associant la commune d'Allègre-les-Fumades et la ville d'Alès, s'inscrit pleinement dans cette stratégie. Actuellement en cours de montage, le projet prévoit la rénovation et l'agrandissement de la station thermale, la réalisation d'un parc de plantes aromatiques, l'implantation d'un hôtel haut de gamme et d'un restaurant gastronomique.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

- Accompagner à l'échelle communautaire le projet de développement de la station thermale
- Engager des réflexions pour favoriser les retombées du pôle de la Cité du Bien-Être pour le développement touristique de l'ensemble du territoire

B- Développer la filière soins : cosmétiques et produits « Bien-Être »

En accompagnement de la filière thermale, il s'agit de favoriser la structuration d'une filière soins autour de la cosmétique et des produits « Bien-Être ».

Basée sur le savoir-faire local, la filière soins peut être développée à partir de structures existantes et ainsi contribuer à soutenir et conforter leur développement :

- Les Cosmétiques Dermatherm et Cosmetherm à Allègre-les-Fumades,
- Cévenn'arôme, huiles essentielles à Saint-Jean de Maruéjols,

- La culture de lavandin à Saint-Privat-de-Champclos, à Barjac et sur Saint-Sauveur de Cruzières.
- Le développement d'autres activités peut être envisagé dans cette cohérence.

La structuration d'une filière soins peut notamment être engagée en mettant en place des partenariats avec les structures des territoires limitrophes qui interviennent dans le même domaine et notamment : les laboratoires Gravier et Provence Santé à Lussan, Néobie à Rousson et la distillerie Lueur à Uzès.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Être motrice de la structuration d'une filière soins en travaillant au rapprochement des structures existantes

→ Soutenir le développement de la filière soins en engageant des partenariats avec les territoires limitrophes

C- Structurer une offre touristique de qualité tout au long de l'année

La vallée de la Cèze est le premier secteur touristique de la Destination Cévennes. Réputée pour ses activités de pleine nature et la pratique du tourisme vert et de loisirs, l'activité touristique est structurée autour de trois pôles majeurs :

- Le pôle naturisme des gorges de la Cèze (Méjannes le Clap et Saint-Privat-de-Champclos), second pôle naturiste en Europe.
- La station touristique de Méjannes-le-Clap et sa dimension sports-loisirs et échappées nature.
- La station thermale des Fumades.

On notera également le positionnement du territoire à proximité de grands sites touristiques français et européens (Pont du Gard, gorges de l'Ardèche, espace de restitution de la grotte Chauvet, Uzès, Avignon, ...) et de sites attractifs localement (grottes de la Cocalière et de la Salamandre, sites spéléologiques, berges de la Cèze, ...).

L'attractivité de ces pôles touristiques a permis le développement progressif d'une offre touristique sur l'ensemble du territoire avec tout un corollaire dans les domaines de l'artisanat d'art et des productions locales.

La communauté de communes De Cèze Cévennes dispose d'un important potentiel touristique qu'il est possible de valoriser et structurer à travers la professionnalisation de l'offre existante, le développement d'hébergements de qualité et la structuration d'une destination « bien-être » reconnue.

La fédération des 5 offices de tourisme représente également un enjeu important pour la pertinence de l'accueil touristique et l'efficacité des actions de promotion touristique du territoire.

Pour contribuer au développement touristique du territoire, il convient de mettre en place une politique touristique communautaire à même de soutenir les projets engagés par les communes et particuliers tels que le projet de Maison de la Nature et de l'Aventure à Méjannes-le-Clap ou d'implantation de sites nouveaux (cf. le soutien à la grotte de la Salamandre).

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Élaborer un projet intercommunal de tourisme vert autour de la nature, du patrimoine et de la proximité, appuyé sur les pôles existants :

- Pôles : Saint-Ambroix, Méjannes, Allègre-les-Fumades, Barjac
- Valorisation des espaces naturels
- Mise en réseau des activités de pleine nature
- Appui à la labellisation des hébergements
- Aide aux porteurs de projets touristiques

→ Fédérer et mettre en réseau les offices de tourisme

→ Encourager le développement de structures d'accueil touristique de qualité : information, hébergements, restauration, activités, ...

→ Se positionner « bien-être » dans la Destination Cévennes

→ Mettre en place une signalétique commune au territoire

→ Monter des produits touristiques pertinents en cohérence avec le positionnement « bien-être »



© Base de données CC de Cèze-Cévennes

D- Attirer de nouveaux investisseurs et porteurs de projet ciblés « Bien-Être »

En confortation du développement d'activités existantes, la structuration de filières d'excellence « Bien-Être » sur le territoire a aussi pour objectifs d'attirer de nouveaux investissements et porteurs de projet ciblés dans les mêmes domaines d'activités.

Pour aider à leur implantation sur le territoire, ces porteurs de projets ont besoin de trouver les conditions d'accueil et de développement adaptées aux spécificités de leur domaine. Il s'agit pour la communauté de se mobiliser pour agir dans ce sens.

Dans cette perspective, un travail en partenariat avec l'agence de développement Alès Myriapolis, guichet unique pour accueillir et accompagner les porteurs de projets de développement économique sur le territoire du Pays Cévennes peut favoriser et renforcer l'action communautaire dans ce sens.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

- Accompagner la mise en réseau des acteurs économiques ciblés par la filière : favoriser les rencontres et échanges entre acteurs d'une même filière, favoriser les coopérations
- Promouvoir les filières d'excellence « bien-être » à l'extérieur du territoire
- Aider les porteurs de projets à s'installer sur le territoire
- Travailler en partenariat avec l'agence de développement Alès Myriapolis

»»» Activités présentielle : services, commerces, artisanat, filières courtes

Portée par la croissance démographique et une attractivité touristique croissante, l'économie présentielle s'est significativement développée sur le territoire. Elle concentre aujourd'hui la majorité des emplois du territoire.

Il s'agit ici de soutenir la dynamique que connaît l'économie présentielle sur la communauté de communes De Cèze Cévennes et de contribuer à pérenniser les entreprises qui la constituent.

L'objectif consiste à favoriser la modernisation de l'offre en cohérence avec l'évolution de la demande et d'assurer les bonnes conditions de son implantation sur le territoire pour maintenir et développer un tissu économique de proximité.

Pour œuvrer au maintien et au développement de l'activité présentielle, 3 orientations sont identifiées dans le projet de territoire :

- A. Accompagner la mutation et la modernisation du tissu économique local
- B. Développer l'offre
- C. Structurer l'offre commerciale

A- Accompagner la mutation et la modernisation du tissu économique local

Composé d'entreprises de petites tailles, le tissu économique local est principalement structuré autour du secteur du commerce, des services, du tourisme et de l'artisanat. Le maintien et la création d'activités en milieu rural intervenant dans ces secteurs et au plus proche des habitants, est indispensable pour la vitalité du territoire.

En partenariat avec les chambres consulaires et acteurs économiques du territoire, il s'agit d'accompagner les entrepreneurs et acteurs économiques et sociaux en matière de mutation et de modernisation du tissu économique local.

Il est en effet important de soutenir les activités existantes, en leur permettant de mieux s'adapter aux évolutions de la demande et en facilitant leur accès aux technologies modernes et plus largement à l'innovation. Il convient également de structurer et organiser l'accueil de nouvelles activités et de susciter et accompagner les initiatives privées.

L'accompagnement des entrepreneurs à l'engagement de procédures de financement et demandes de subventions pour des opérations de création, d'adaptation, de transmission ou de modernisation d'entreprises dans les secteurs des services, de l'artisanat et du commerce constitue un moyen d'action utile.

Il s'agit enfin de favoriser la transmission des savoir-faire et des entreprises et de contribuer à redynamiser l'engagement des jeunes dans l'économie locale.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

- Accompagner les porteurs de projets en partenariat avec les chambres consulaires et l'Agence de développement
- Accompagner le développement de l'offre en immobilier d'entreprises
- Soutenir les entreprises dans l'engagement de procédures de financements type Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce)
- Travailler en partenariat avec l'agence de développement Alès Myriapolis pour l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projets et la structuration de filières locales
- Mettre en place des actions d'animation et de promotion du tissu économique local en partenariat avec les chambres consulaires
- Participer aux foires, expositions et aux événements économiques locaux ou organiser des visites de grandes entreprises régionales

B- Développer l'offre

Le maintien et le développement d'une offre de proximité est essentiel pour l'animation du territoire. En accompagnant le déploiement de l'offre sur l'ensemble du territoire, la communauté de communes de De Cèze Cévennes souhaite favoriser un aménagement équilibré permettant à chaque habitant de trouver au plus près les services dont il a besoin.

Pour cela, il paraît important de structurer l'offre en services à partir du réseau de pôles majeurs de Saint-Ambroix et Bessèges et des pôles d'appui, pour mettre en place un maillage territorial pertinent et cohérent avec les enjeux de proximité.

Le projet de territoire identifie en réseaux avec Saint-Ambroix et Bessèges, 4 pôles d'appui pouvant assurer un accès aux services pour leurs micro-bassins de vie respectifs : Allègre-les-Fumades, Barjac, Méjannes-le-Clap, et Molières-sur-Cèze.

En organisant les services d'usage quotidiens ou hebdomadaires à partir de ce maillage, il s'agit de favoriser leur accessibilité pour le plus grand nombre d'habitants. Cette organisation concerne notamment les services de soins, les services publics et services à la personne qui ne peuvent être implantés dans chaque commune.



© Base de données CC de Cèze-Cévennes

Pour inciter le développement de l'offre, il s'agit d'encourager l'expérimentation de projets innovants qui peuvent s'inscrire dans la vocation bien-être du territoire. De Cèze Cévennes se positionne ainsi pour l'accueil de projets innovants à vocation « bien-être » intervenant dans des domaines variés tels que l'habitat, les transports, les soins, l'agriculture, le tourisme ou encore l'environnement.

C- Structurer l'offre commerciale

Premier secteur d'activité du territoire en nombre d'établissements et d'emplois, le commerce joue un rôle primordial dans la vitalité des centres-bourgs et cœurs-villageois.

Le maintien d'un tissu commercial dynamique apparaît déterminant, notamment dans les communes rurales au sein desquelles la fermeture d'un établissement représente une lourde perte en termes d'économie et d'animation.

Il s'agit de soutenir les efforts entrepris par les communes, acteurs locaux et chambres consulaires dans le domaine de la reprise et de la transmission d'activités commerciales.

De même, l'action intercommunale portera sur la mise en adéquation de l'offre commerciale avec les attentes des habitants et visiteurs de passage pour sensibiliser les commerçants à la modernisation de leur activité et leur offre.

En partenariat avec les chambres consulaires et acteurs locaux, il convient également d'organiser et structurer l'offre commerciale sur le territoire en cohérence avec les orientations du Document d'Aménagement Commercial du Pays Cévennes. Les réflexions pourront porter sur les outils et moyens nécessaires au maintien du commerce dans les centres de village et commerces non-sédentaires comme sur la qualité architecturale des bâtiments pour une meilleure intégration des zones commerciales dans leur environnement.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Définir une stratégie intercommunale pour le maintien des commerces en centre-bourg

→ Sensibiliser et accompagner les commerçants pour la modernisation de l'offre commerciale : horaires d'ouverture, drive, ...

→ Valoriser les pratiques de consommation alternatives : circuits courts, AMAP, ...

→ Maintenir et développer les espaces dédiés au commerce non sédentaire : marchés, foires, événements singuliers et attractifs, ...

4

Projet agro-sylvicole et alimentaire

Plusieurs siècles d'exploitation agro-sylvicole et d'activités humaines locales ont contribué à façonner les paysages de la communauté de communes De Cèze Cévennes. Alors qu'aujourd'hui les espaces naturels dont les forêts et espaces agricoles couvrent une grande partie du territoire, il est important que la communauté de communes porte un projet agro-sylvicole significatif.

Il s'agit notamment d'assurer la préservation des activités agricoles et sylvicoles et de permettre leur valorisation en cohérence avec le positionnement « bien-être » du territoire. Dans cette perspective, le projet de territoire comprend 3 orientations pour la mise en œuvre d'un projet agro-sylvicole et alimentaire communautaire :

- A. Développer l'agriculture raisonnée et biologique**
- B. Développer les circuits courts**
- C. Favoriser les synergies entre l'agriculture locale et la filière économique d'excellence « bien-être »**

A. Développer l'agriculture raisonnée et biologique

Dans une société qui (re)devient particulièrement sensible à la qualité et à l'origine des productions agricoles, il apparaît important de positionner le territoire en tant que producteur responsable, engagé dans un modèle agricole durable et respectueux des ressources naturelles et de la santé des consommateurs.

En cohérence avec ce positionnement et en s'appuyant sur les actions déjà engagées par certaines communes et l'expérience qui en résulte, il s'agit d'orienter le territoire vers le développement d'une agriculture raisonnée et biologique.

Inspirée notamment par le « modèle » expérimenté par Barjac, l'action communautaire vise à soutenir l'installation de producteurs agréés bio ou raisonnée et favoriser la reconversion de producteurs déjà installés vers ces labels. L'objectif est de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires, pratiquer la rotation des cultures et favoriser la production locale pour une alimentation plus saine.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

- Aider à l'installation et à la reprise des exploitations**
- Apporter un appui aux groupements de valorisation locaux**
- Mettre en place des opérations d'aménagement foncier (OCAGER)**

En complément de ces actions, la communauté de communes souhaite participer à la promotion locale d'une agriculture durable comme par exemple avec le salon Ethic et nature de Barjac.



© Base de données CC De Cèze Cévennes

B. Développer les circuits courts

En complément de la démarche de qualité dans laquelle s'engage la communauté, il est également important de contribuer à la valorisation des productions locales.

Pour agir dans ce sens, la structuration de circuits courts internes au territoire ou en partenariat avec les territoires voisins est un axe important du projet agro-sylvicole et alimentaire communautaire.

Dans cette perspective, la mise en place de cantines bio sur le territoire est pertinente pour d'une part valoriser les productions locales et d'autre part proposer des repas de qualité aux élèves dès leur plus jeune âge.

La structuration d'une filière bois-énergie à l'échelle du Pays Cévennes représente également une perspective pertinente pour la communauté de communes pour valoriser une partie de sa production sylvicole.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Soutenir les filières courtes locales:

- Marché des producteurs de Saint-Ambroix, Saint Jean de Maruéjols, Méjannes, ...
- Restauration collective, Ex. cantine bio de Barjac

En partenariat avec les chambres d'agriculture, les communes et acteurs du monde agro-sylvicole, il s'agit également de travailler à la création de labels permettant de faire reconnaître à plus grande échelle la qualité des productions locales.

C. Favoriser les synergies entre l'agriculture locale et la filière économique d'excellence « Bien-Être »

Les axes du projet s'articulent les uns avec les autres pour contribuer à l'organisation d'un territoire de projets orienté vers le « bien-être » de ses habitants et visiteurs de passage.

Parmi les interactions à mettre en place pour favoriser la bonne mise en œuvre du projet de territoire, la synergie entre l'agriculture locale et la filière économique d'excellence « Bien-Être » est l'une des plus stratégiques.

En encourageant les échanges entre ces deux filières, il s'agit de renforcer leur ancrage local et leur pérennité. Ainsi, les producteurs agricoles peuvent trouver dans les filières d'excellence dédiées au « bien-être » un marché local intéressant et générateur de valeur-ajoutée, tout comme ces filières peuvent tirer avantage de la proximité d'activités agricoles durables et de qualité.

Le projet de Cité du Bien-Être autour de la station thermale d'Allègre-les-Fumades illustre bien la concourance qui peut se créer entre les différentes filières. La culture de plantes aromatiques à l'intérieur du parc pourra en effet être utilisée à des fins cosmétiques par les laboratoires ou distilleries engagées dans la filière, en même temps qu'elle contribuera à l'agrément paysager du parc thermal.

De même, la création de fermes pédagogiques à destination des écoles et visiteurs de passage participe de l'offre de loisirs sur le territoire tout en faisant connaître les produits du territoire et contribuer à sensibiliser les consommateurs aux modes de productions durables choisis sur le territoire.

Les interactions entre la filière agricole locale et les filières d'excellence orientées « bien-être » peuvent ainsi faire l'objet de projets privés, communaux ou intercommunaux soutenus par la communauté de communes De Cèze Cévennes.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

- **Soutenir la création de fermes relais**
- **Développer des filières agricoles en lien avec le thermalisme et le bien-être (aromathérapie, plantes médicinales, ...)**
- **Accompagner les agriculteurs dans le développement de l'agrotourisme**

5

Coopération territoriale : esprit communautaire et partenariats

Il s'agit ici de mettre en œuvre les conditions d'une véritable intercommunalité de projets, identifiable comme telle depuis l'extérieur et qui participe à la promotion et au développement du territoire.

Fort d'un esprit communautaire partagé, les élus de De Cèze Cévennes ont à cœur d'ouvrir leur territoire vers l'extérieur et de travailler en partenariat avec les territoires voisins pour renforcer les capacités d'actions de l'intercommunalité et mettre en œuvre son projet de territoire.

Pour y parvenir, le projet de territoire définit 2 orientations qui répondent aux enjeux de coopération territoriale à l'intérieur du territoire et avec les partenaires extérieurs :

- A. Développer l'esprit communautaire pour structurer la communauté et promouvoir efficacement le territoire**
- B. Développer la coopération avec les territoires extérieurs**

A- Développer l'esprit communautaire pour structurer la communauté et promouvoir efficacement le territoire

L'élaboration du projet de territoire constitue une opportunité pour les élus de rappeler l'importance qu'ils accordent à la constitution d'une véritable communauté de destin, porteuse d'une dynamique de développement.

À travers cette ambition, les élus de De Cèze Cévennes souhaitent faire prendre conscience à chacun du rôle qu'il joue dans la vitalité et l'avenir du territoire. Élus, acteurs socio-économiques, habitants, associations, touristes, ... chacun participe de la communauté et peut contribuer à son bien commun à partir de tel ou tel axe du projet de territoire.

Tout en respectant les spécificités de chaque commune, il est important de développer l'esprit communautaire pour donner une identité à la communauté, lui permettre de se projeter dans l'avenir et promouvoir efficacement le territoire.

Il apparaît pertinent pour cela de travailler au développement de :

- L'élargissement du champ des compétences de la communauté de communes,
- La renommée du territoire en tant que Destination du Bien-Être : cadre de vie, structure d'accueil, lien social, productions locales, ...
- La communication en interne auprès des habitants et nouveaux habitants sur les valeurs du territoire et son positionnement « bien-être ».
- La promotion des atouts du territoire communautaire à l'extérieur pour attirer les futurs habitants, notamment actifs, les investisseurs, les touristes.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Développer le sentiment d'appartenance communautaire : événements ritualisés à l'attention des élus, des services, des habitants

→ Élaborer un plan de communication/promotion sur la filière excellence « bien-être – soins – tourisme »

→ Mettre en place un site internet communautaire développant ce positionnement

→ Mettre en place une manifestation pour l'accueil des nouveaux habitants

B- Développer la coopération avec les territoires extérieurs

Située au Nord-Est du Gard et au Sud-Est de la région Rhône Alpes, la communauté de communes De Cèze Cévennes est limitrophe de territoires dynamiques avec lesquels elle entretient des relations étroites : déplacements domicile-travail notamment, échanges économiques et politiques.

Parce qu'il représente une opportunité pour le territoire de mener à bien des projets que l'intercommunalité seule ne pourrait pas porter faute de ressources (humaines, financières, matérielles, ...) nécessaires, le développement de coopérations avec les territoires extérieurs figure parmi les objectifs prioritaires de la communauté de communes De Cèze Cévennes.

La coopération territoriale peut ainsi constituer un support privilégié pour :

- L'amélioration de la desserte physique : routes et voies ferrées
- Le maintien et le déploiement des services
- Le développement et l'appropriation des nouvelles technologies et du numérique
- Le développement touristique
- Le développement économique : filières, entreprises, activités
- La qualité du développement urbain
- Le rayonnement et l'attractivité

Le territoire entretient des liens étroits avec différentes communes de la communauté d'Alès Agglomération, du Pays Cévennes et du Grand Lussan notamment. Les élus de De Cèze Cévennes souhaitent poursuivre et développer ces coopérations privilégiées qui ancrent le territoire dans son environnement et qui permettent de renforcer les liens avec des territoires plus urbains.

Par exemple, De Cèze Cévennes peut :

→ Renforcer les coopérations avec les territoires suivants :

- Communauté d'Alès Agglomération : développement économique, desserte, formation, ...
- Pays Cévennes : ingénierie territoriale, accompagnement des porteurs de projets, mise en œuvre du SCoT, du DAC
- Région Rhône-Alpes : développement économique

→ Travailler en coopération avec les partenaires suivants :

- Cévennes tourisme : promotion touristique
- Département du Gard : CAUE, tourisme
- Région LR : Sud de France, ...
- Chambres consulaires
- Acteurs agricoles : Civam BIO, ...
- Acteurs économiques : station thermale, ...



© Base de données CC de Cèze-Cévennes

Conforter le rôle des pôles principaux et pôles d'appui pour structurer un aménagement du territoire équilibré, pertinent et cohérent avec les enjeux de chaque composante du territoire : Saint-Ambroix, Bessèges, communes de plaine, de montagne.

Développer des filières économiques d'excellence autour du positionnement « bien être » : station thermale, cosmétique, tourisme, ... pour renforcer la singularité du territoire et contribuer au développement économique à travers des filières locales génératrices de valeur ajoutée et véhiculant une image de marque positive.

Améliorer l'accessibilité physique et numérique du territoire pour accompagner le développement démographique, économique et touristique et favoriser les échanges avec les territoires extérieurs.

Assurer un développement et un aménagement du territoire respectueux du cadre de vie : habitat, nature, agriculture, paysages.

Construire de nouvelles solidarités humaines et intergénérationnelles : pour faire de De Cèze Cévennes un territoire accueillant pour les visiteurs et ceux qui y vivent, nouveaux et anciens habitant, jeunes et personnes âgées. Un territoire où il fait bon vivre à tous les âges de la vie.

Développer l'agriculture raisonnée et biologique pour contribuer à la mise en place d'activités agricoles cohérentes avec les valeurs de « Bien-Être » du territoire, porteuses de produits de qualité au bénéfice des habitants, des visiteurs et porteur d'une image positive du territoire.

Préserver la ressource en eau : pour assurer les conditions d'un développement territorial, démographique et économique tout en développant des pratiques vertueuses en matière d'économies d'eau, de maintien de la qualité de la ressource et son accessibilité.

Développer les pratiques culturelles vecteur de lien social entre les habitants et avec les visiteurs de passage pour préserver la vitalité du territoire, sa qualité de vie et maintenir son attractivité. Il s'agit notamment de mettre en place les conditions de rencontres et d'échanges entre habitants du territoire, entre les générations et aussi de favoriser des logiques d'enrichissement mutuel entre habitants et visiteurs de passage.

Développer l'esprit communautaire : pour porter ensemble un véritable territoire de projets vecteur de développement et savoir se positionner dans les relations avec les partenaires et territoires extérieurs.

Développer les coopérations avec les territoires proches : pour s'inscrire dans des dynamiques territoriales plus larges, favoriser les synergies et l'ouverture à la modernité.



7.1. Moyens

La mobilisation des élus de la nouvelle communauté de communes De Cèze Cévennes pour l'élaboration du projet de territoire a conduit à l'émergence d'un projet singulier et partagé.

Sa mise en œuvre nécessite une implication et une participation des élus et acteurs de la communauté de communes De Cèze Cévennes dans le sens du bien commun et dans le respect des spécificités de chacun.

Pour travailler à la réalisation du projet de territoire, les élus de la communauté prévoient de mobiliser leurs propres ressources, celles de leurs services, des communes, des acteurs socio-économiques, culturels et associatifs du territoire, les outils et l'ingénierie de leurs partenaires (chambres consulaires, Agence de Développement Alès Myriapolis, Conseil Général, Conseil Régional, Pays Cévennes, ...).

Parmi les actions du projet de territoire, différents schémas directeurs thématiques peuvent être engagés. Ces schémas permettent la mise en cohérence et l'optimisation des politiques publiques sur De Cèze Cévennes pour une meilleure performance des actions.

- Schéma directeur des déplacements intercommunal (PDUI)
- Schéma directeur des énergies nouvelles et renouvelables
- Programme local de l'habitat (PLH)
- Schéma directeur de développement touristique
- Charte urbanistique, architecturale et paysagère

Le travail engagé par les élus communautaires lors de l'élaboration du projet de territoire sera amené à se prolonger dans le cadre de commissions thématiques pour la mise en œuvre du projet de territoire, ainsi que pour son évaluation et suivi.

L'adaptation du périmètre des compétences communautaires constitue également un chantier pour l'avenir et conditionne la mise en œuvre de certaines composantes du projet de territoire.

7.2. Financements

Dans un contexte de baisse des capacités de financement de l'État et plus largement des collectivités publiques, le financement des actions pour la mise en œuvre du projet de territoire nécessite de penser des moyens de financements nouveaux et innovants.

Les élus de la communauté de communes De Cèze Cévennes auront à prendre position sur le mode de financement qu'ils souhaitent mobiliser pour mettre en œuvre les politiques et actions d'aménagement de leur territoire et de développement socio-économique et culturel.

La communauté peut notamment rechercher les voies d'instauration d'un pacte financier et fiscal mais aussi se tourner vers la mobilisation de fonds (fonds structurels et actions de lobbying), ainsi que sur le développement de modes de financement innovants tels que les partenariats public/privé, le recours à des fondations ou à des souscriptions.

7.3. Partenaires

Afin de mettre en œuvre les orientations et actions inscrites dans le projet de territoire, la communauté de communes De Cèze Cévennes pourra s'appuyer sur des partenaires privilégiés de son action territoriale et notamment avec :

- Les associations, organismes locaux citoyens : formation, culture, loisirs, innovation,
- L'Agence de développement Alès Myriapolis : aménagement du territoire, développement économique,
- Les chambres consulaires (agriculture, commerce et industrie, métiers et artisanat, centre régional de la propriété forestière, ...) : emploi, formations, filières économiques, promotion du territoire,
- Conseils Généraux du Gard et de l'Ardèche : transports en commun, déplacements, promotion, tourisme, environnement, eau, infrastructures,
- État : formations, financements,
- Alès Agglomération : développement économique, formations, dessertes physiques et numériques,
- Pays Cévennes : SCoT, filières économiques, aménagement du territoire, services au public, tourisme, promotion du territoire, patrimoine culturel, ressources et habitants,

- Parc National des Cévennes : filières agricoles, tourisme promotion,
- Régions Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes : amélioration de la desserte physique et numérique, financements,
- SAFER : actions foncières,
- Union Européenne : financements, classements structurels,
- ADEME : environnement et maîtrise de l'énergie,
- Syndicat Mixte AB Cèze et Agence de l'Eau : ressource en eau.

Communauté de communes
DE CÈZE CÉVENNES



**PROJET DE
TERRITOIRE**
Février 2014

